



LÉGALISATION RÉGULATION OU DÉPÉNALISATION



Politique

SALLES DE CONSOMMATION
L'ÉCHEC DE LA PROHIBITION

R d R

FAUT-IL LÉGALISER
LES DROGUES DURES ?

International

DU TOXICOMANE AU CITOYEN :
AUTOSUPPORT À KABOUL

Culture

HUNTER S. THOMPSON,
AUTEUR SOUS INFLUENCE

Auto support et réduction des risques parmi les usagers de drogues

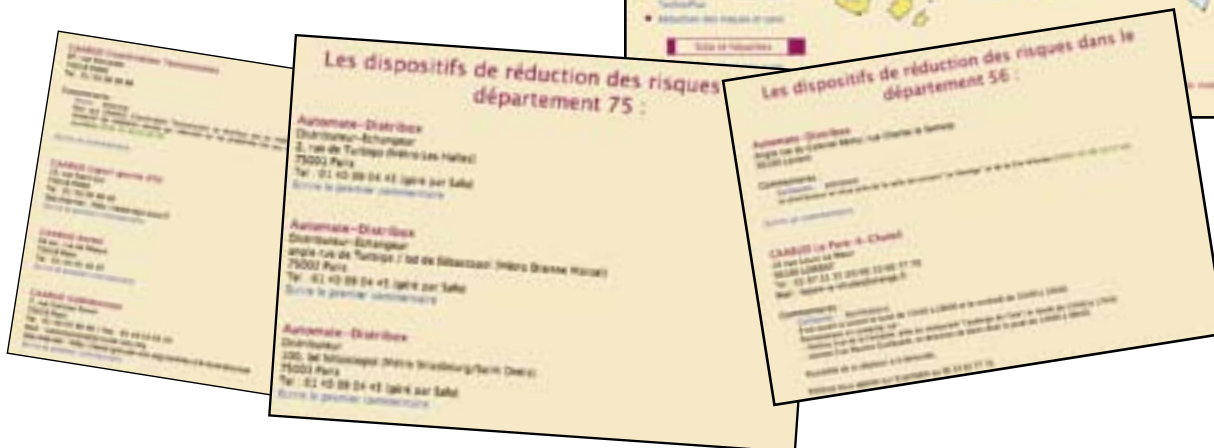
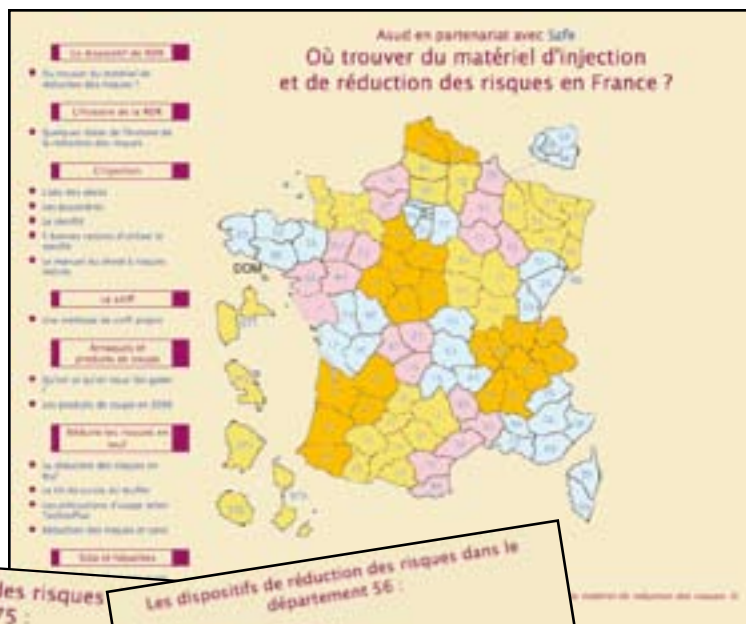
ANNUAIRE

www.asud.org/rdr

Asud, en partenariat avec Safe, vous présente www.asud.org/rdr/, **un annuaire des dispositifs de réduction des risques français.**

Cet annuaire est interactif et chacun peut ajouter ses commentaires. Les professionnels peuvent par exemple ajouter leurs horaires d'ouverture, le type de matériel distribué (Stérifilt®, Roule ta Paille, seringues zcc...) ou leurs actions spécifiques (bus, échange de seringues en pharmacie...).

De même, les usagers peuvent dire un mot de l'accueil et des services rendus.



ABONNEMENT

Imprimer et envoyer le formulaire accompagné d'un chèque à l'ordre d'Asud

COMMANDE DE BROCHURES / ABONNEMENT

Nom (ou structure).....
 Prénom.....
 Adresse.....
 Code Postal..... Ville.....

Commande de brochures

Je désire commander :

-exemplaires de « BHD, le pourquoi et le comment », soitx 0,30 €
 -exemplaires du « Manuel des droits des usagers de TSO », soitx 0,30 €
 -exemplaires du « VHC, prises de risque, dépistage, traitement », soitx 0,30 €
- + **Frais de port** : 10 € jusqu'à 100 brochures / 20 € jusqu'à 250 brochures / 30 € jusqu'à 500 brochures

Abonnement (trimestriel : 4 numéros par an)

Particulier (1 ex de chaque numéro).....	12 €
Professionnel, association et collectivité locale	
1 ex de chaque numéro.....	30 €
10 ex de chaque numéro.....	77 €
20 ex de chaque numéro.....	97 €
25 ex de chaque numéro.....	106 €
50 ex de chaque numéro.....	152 €
100 ex de chaque numéro.....	200 €

TOTAL

.....€ (pour les brochures)
 +€ (pour le journal)
 =€ à l'ordre d'ASUD

Asud-Journal 206, rue de Belleville 75020 Paris Association Loi 1901
Pour tout renseignement : 01 71 93 16 48 ou asud@club-internet.fr





Opium du peuple et paradis artificiels

Les riverains ont du souci à se faire. Alors qu'ils veulent se débarrasser des toxicos qui fument du crack dans les cages d'escalier, voilà que des barbus en mal de religion viennent « occuper » leur trottoir. L'Islam déborde dans la rue faute de mosquées, des toxicos y vivent faute de domicile. Du coup, la salle de consommation à moindre risques, péniblement hissée au rang de polémique nationale est brusquement chassée par la salle de prière. On planque les seringues, on déroule quelques tapis et on entonne un refrain connu : gestion de l'espace public, peur de l'insécurité et tranquillité du voisinage.

Qui aurait dit que les victimes de l'« enfer de la drogue » et les candidats au paradis d'Allah allaient se retrouver enfermés dans une improbable cohabitation ? Nul doute que certains fidèles vont être choqués que l'on puisse faire un tel rapprochement, mais la faute à qui ? Drogues et musulmans font face à une hostilité commune venue pour partie du même secteur de l'opinion. Certes, la pratique de l'Islam n'est pas (encore) un délit mais visiblement, la limite entre sphère privée et vie publique reste un point de doctrine non éclairci par la lumière républicaine. À l'inverse, la loi de 1970 condamne la « pratique » de l'usage des drogues, y compris dans un espace privé. C'est justement ce que contestent avec vigueur les partisans d'une réforme de la loi qui constatent la progression continue des consommations en dehors de tout espace juridique avec, comme conséquence, le débordement des comportements privés qui s'affichent à la une des journaux (voir page 11 *Jean-Luc à la Strass*) ou sur la voie publique. Non seulement l'esprit de croisade n'a jamais entravé la multiplication des adorateurs du chanvre, du pavot ou de la coca, mais il leur refuse le droit à la discrétion et l'anonymat (voir page 8).

À bien y réfléchir, l'opium du peuple et les paradis artificiels sont deux compères qui font semblant de ne pas se connaître, le plus souvent pour de mauvaises raisons. Thomas Szasz l'a déjà évoqué : l'usage de drogue peut apparaître comme une profanation. Il fut un temps où la pratique du protestantisme ou du judaïsme étaient considérées comme des pathologies spirituelles, dont la contagion risquait d'affecter la collectivité tout entière. Combien de Saint-Barthélemy furent la conséquence de ce désir, souvent fanatique, de vouloir « guérir » les hérétiques contre leur gré ? Bien sûr, on peut objecter que ce type de comparaison est obscène. Que l'abus de drogues est objectivement un enfer. Est-on certain que l'abus de religion mène forcément au paradis ? Prendre des substances pour améliorer sa communication ou conjurer ses angoisses, est-ce tellement loin de certaines pratiques religieuses ?

La secte étrange des fumeurs de tabac qui colonisent tranquillement nos devantures de cafés malgré le froid et la neige semble indiquer que la République peut s'accommoder de certaines pratiques « déviantes » ou minoritaires, même si leur caractère nocif est avéré. Sans doute bénéficient-ils d'un facteur de tolérance crucial : ce fumeur transi, c'est moi, ce fut moi ou ce sera peut-être moi. Voilà probablement le préalable psychologique qui manque pour appréhender judicieusement usagers de drogues et musulmans pratiquants. ■ Fabrice Olivet

POLITIQUE & CITOYENNETÉ P. 4
Salles de consommation : le cercle des problèmes disparus
Voynet, Le Guen et Vaillant constatent l'échec de la prohibition
Quand la réduction des risques renaît de ses cendres

PEOPLE P. 11
Jean-Luc à la Strass

QUOI DE NEUF DOC ? P. 14
Faut-il légaliser les drogues dures ?

CANNABIS P. 16
Qu'elle était verte ma vallée
Légalisation : Not If, But When

INTERNATIONAL P. 20
Un groupe d'autosupport à Kaboul

CULTURE P. 23
Hunter S. Thompson, auteur sous influence

FORUM P. 30

ADRESSES P. 32

Directeur de la publication : **Miguel Gorsse**
Rédacteur en chef : **Fabrice Olivet**
Secrétaire de rédaction : **Isabelle Célérier**
Coordination : **Fabienne Lopez**
Maquette : **Damien Roudeau**

Ont participé à ce numéro : **Laurent Appel, Vincent Benso, Pierre Chappard, Anne Coppel, Jean-Pierre Galland, Speedy Gonzalez, Bertrand Lebeau, Olivier Maguet, Fabrice Olivet, Fabrice Perez, Jacqui Schneider-Harris.**

Numéro d'ISSN : 1257 - 3280
Imprimerie Delta Color
Commission paritaire en cours
Asud-Journal est tiré à 15 000 exemplaires
Ce numéro a pu paraître grâce aux soutiens de Sidaction et de la Direction générale de la santé (DGS).



Tracez un cercle métaphorique à l'intérieur du « problème de la drogue », placez-y les toxicomanes, assaisonnez d'une sauce rationnelle, voire « scientifique », faites revenir quelques bons sentiments dans un peu de compassion, et vous obtiendrez une merveilleuse base pour concocter un philtre subtil à destination des grincheux de la toxicomanie. Un mets de choix appelé « Salles de consommation à moindre risques » (SCMR) mais n'en faites pas tout un plat, les autres s'en chargeront.

L'énigme SCMR continue à défier le sens commun. Alors que le débat sur les politiques de drogues était anesthésié depuis dix ans, voilà une proposition, somme toute assez technique, qui continue de passionner des foules de « pour » et de « contre ». Les années 2000 ont vu s'installer un consensus pseudo-scientifique sur les « addictions » qui a muselé les partisans du changement législatif. Militants libertaires et activistes antiprohibition ont vu leur capital crédibilité fondre au même rythme que s'est imposé le discours hospitalo-universitaire. Depuis que drogues licites et illicites ont intégré le même tonneau, la politique est en effet sommée de quitter le champ pacifié des addictions. Les récalcitrants sont assimilés à des preneurs de tête intellos qui rêvassent pendant que les vrais professionnels – neurobiologistes, pharmacologues, psychiatres, des gens posés et reconnus – nous ramènent sur terre. Et voilà que, tombées de la lune, les salles de conso inversent la donne. D'un seul coup, les militants de la réduction des risques passent pour les gens sérieux, qui savent utiliser la science, et les opposants pour des hurluberlus réactionnaires, perdus dans des considérations stellaires sur la place de l'interdit, le mauvais signal donné aux jeunes... bref, des conneries. Ajoutons pour être complet que

le bruit de fond généré par le « buzz » – traduction : un engouement médiatique exponentiel – a réussi à projeter les débats en dehors du cercle habituel des « happy few ». La salle de conso fait officiellement partie des sujets que l'on peut aborder dans les diners en ville ou devant la machine à café.

Incroyable et magique putsch conceptuel. Comme pour la lampe d'Aladin, la magie était blottie au fond d'un espace creux : les drogues devant nécessairement rimer avec clandestinité, elles ne pouvaient se hisser sur la scène publique. Les partisans de la légalisation avaient beau se démener, ils le faisaient au-dessous de la ligne de flottaison. En permettant de concevoir l'usage de drogues sur la terre ferme, les SCMR ont opéré une inversion de perspective.

Pas de lieu, pas de place, pas d'espace

« *Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement* »... L'idée même des salles de consommation est, à juste titre, présentée comme une concession majeure (d'aucuns diront perpétuelle) de l'État. C'est par leur représentation symbolique dans l'espace de la ville que les usagers de drogues ont le plus à gagner. Pour pouvoir exister comme citoyens, les individus, les groupes, ont besoin d'un espace reconnu. Dans le cas des consommateurs de drogues, cet espace n'est pas seulement interdit par la loi, il est aussi contesté par une forme supérieure de consensus social.

Depuis toujours, l'espace du troquet, du zing, du comptoir, autorise toutes les exhibitions alcooliques. Un espace bordé



DES PROBLÈMES DISPARUS

par l'habitus est un élément capital de la démocratie. Même ces pauvres fumeurs de tabac si malmenés ont su préserver des lieux de regroupement conviviaux aux portes des restaurants. La relégation de certaines populations en périphérie des centres urbains est un autre exemple du caractère déterminant de la dimension spatiale pour appréhender le phénomène démocratique. L'espace est partie prenante de l'exercice d'un pouvoir civique. Le cas des « nomades » est encore plus parlant. Pas de lieu, pas de place, pas d'espace, donc pas de droits. La « rom-attitude » est caractéristique d'un biais, d'un vice de conception qui interdit de concevoir les individus comme légitimes puisqu'ils refusent d'être logés dans la cité.

Comme pour les saltimbanques, romanichels et autres itinérants, la ville n'accorde aucun droit de cité aux consommateurs de drogues illicites. Rarement analysé comme élément du stigmatisme qui pèse sur la toxicomanie, ce constat est probablement le plus déterminant. Jamais l'usage des drogues n'a pu vivre sa sociabilité dans un cadre reconnu. Qu'il soit festif ou médical, l'usage de psychotropes se devait de rester invisible, caché dans l'illicite, entré aux toilettes par effraction. Cette négation des toxicomanes doit être analysée au prisme de la sociologie américaine, récemment commentée par un travail de qualité¹. Considérer l'usage de drogues sous l'angle de l'espace qui lui est dévolu permet également d'appréhender politiquement le rôle des « scènes ouvertes », sorte de préambule antithétique de la salle de consommation.

Comme pour les saltimbanques, romanichels et autres itinérants, la ville n'accorde aucun droit de cité aux consommateurs de drogues illicites.

Et puis, dernier avantage, la salle de consommation permet de désigner une population qui exonère la réduction des risques de son message le plus cru. Les toxicomanes, symboliquement circonscrits dans un espace clos, nous épargnent la détestable tentation de devoir parler de nous, de nos consommations addictives ou récréatives, illicites ou honteuses. Dans la salle de conso, le toxicomane est forcément un autre, ce qui n'est pas un mince avantage en ces temps de renforcement du stigmatisme qui pèse sur l'usage des drogues.

Sans souffrir des inconvénients inhérents à toute remise en cause du stéréotype sur les drogues, le projet Salle de consommation réunit donc un certain nombre d'avantages. Il représente une forme de légitimation démocratique pour les consommateurs qui épargne à la société française le traumatisme de l'effet miroir. Souhaitons à ce vaisseau une vie aussi longue que possible sur les flots démontés d'une campagne présidentielle qui s'annonce sans concessions. ■ Fabrice Olivet

1. *Justice spatiale, premier pas d'un dialogue*, Frédéric Dufaux, Philippe Gervais-Lambony, Claire Hancock, Sonia Lehman-Frisch, Sophie Moreau (www.jssj.org)

© Damirn Roudeau / Asud



© Damien Roudeau



Organisées par l'AFR, les troisièmes Rencontres nationales de la réduction des risques se sont tenues en octobre. L'occasion d'évoquer la loi sur les stupéfiants pour son quarantième anniversaire, et pour les représentants des associations de RdR de réclamer sa réforme avec *a minima* dépénalisation de l'usage. Trois personnalités de gauche ont également soutenu un changement de politique tandis qu'un représentant régional du Modem plaidait pour des aménagements comme la RdR en prison ou les SCMR. Quant aux prohibitionnistes, ils ont encore esquivé le débat. Peut-on fonder quelque espoir sur l'alternance ?

La mairie de Montreuil qui accueillait les Rencontres offre une grande diversité d'espaces, tant pour les plénières que les sessions concurrentes, le salon associatif, les chill-out et les bus de première ligne. Les 600 participants – nombre en constante augmentation – ont pu suivre un programme varié, échanger leurs expériences, trouver du matériel et de l'information dans de bonnes conditions. Petit bémol : l'escalier de trois étages géants qui séparait le fumoir/chill-out du stand d'Asud, pas très RdR pour les usagers déjà usés de substances fumantes. Comme souvent dans les grands colloques, il était impossible de couvrir seul l'intégralité de l'évènement. J'ai donc choisi de me concentrer sur les débats politiques.

Les salles de consommation à moindre risque

La thématique fut abordée dans la plupart des interventions. Ces journées se tenaient après des mois de polémique médiatique et quelques jours avant l'adoption par le Conseil de Paris de la motion demandant la création d'une expérience pilote. Les politiques et les associatifs ont tous défendu ce dispositif. Logique pour Jean-Marie Le Guen qui bataille sur le sujet depuis longtemps : « *Les circonstances politiques ne sont pas favorables mais la problématique de la SCMR avance. (...) Il y a un consensus très fort suite au rapport de l'Inserm sur les expériences étrangères qui donnent satisfaction à tous les corps concernés, rapport qui a entraîné une prise de conscience d'élus de toutes les tendances.* » Dominique Voynet a appuyé la démonstration : « *Les SCMR contribuent à diminuer les risques pour les UD, leur entourage et le voisinage.* » Malgré quelques réserves et un surprenant plaidoyer pour la RdR en prison comme priorité absolue, Jean-Pierre Martin du Modem a confirmé que la problématique échappe au clivage gauche/droite. Mais pas au réflexe réactionnaire : « *Même Bachelot est pour mais le Premier ministre a refusé par idéologie,* a déclaré



© Damien Roudeau

Daniel Vaillant, très concerné dans sa circonscription. *Il faut trouver des lieux pour tendre la main, des lieux de prise en charge pour recréer le lien et sortir une communauté de la souffrance.* » Si le maintien de Fillon à Matignon peut encore freiner ce dossier, une issue favorable semble prévisible à moyen terme.

Une politique des drogues mal orientée

Selon Voynet, « *la prévention est mal orientée comme, par exemple, avec les gendarmes dans les établissements scolaires qui font l'amalgame entre le joint et l'héroïne. (...) Le discours de la Mildt retourne à la stigmatisation, l'État fait dans la médiatisation. Pourtant, la RdR fonctionne, il est important de donner à voir votre travail.* » Pour Vaillant, « *la loi de 70 ne fonctionne pas, elle est inapplicable et pas forcément à appliquer. (...) La chasse à la fumette est une perte d'énergie considérable, les effectifs mobilisés seraient plus utiles ailleurs.* » Et Le Guen d'enfoncer le clou : « *L'échec de la guerre à la drogue apparaît chez les politiciens, les*

TENT L'ÉCHEC DE LA PROHIBITION



Un petit espoir de changement

S'il est rassurant de constater que les revendications de réforme des associations d'usagers et de RdR rencontrent un écho favorable auprès de responsables politiques majeurs, le chemin vers l'abolition de la prohibition est encore parsemé d'embûches et de reculades. Le dossier des SCMR ou celui du cannabis thérapeutique, cité trois fois comme réforme évidente et consensuelle par Vaillant, semblent bien engagés. La position de Dominique Voynet sera défendue par Europe Écologie, Eva Joly me l'a confirmé dans une réunion publique. Mais Jean-Pierre Martin reconnaît une position minoritaire et une fracture générationnelle importante dans son mouvement. Quant à Daniel Vaillant, il est encore plus clair : « *Je vais tenter de faire passer mon option dans le programme socialiste. Je dois y joindre une réponse sécuritaire et des arguments économiques pour espérer l'emporter.* » Mais il n'a pas caché la difficulté de l'entreprise : « *Je ne sais pas si le PS va avancer.* »

Des débats qui ont renforcé ma conviction sur la nécessité d'une structure interassociative permanente pour promouvoir une réforme pragmatique et efficace de la loi de 70 auprès des politiques, des médias et des citoyens. Et surtout pour stimuler l'immense masse silencieuse des usagers à devenir des acteurs de ce combat. Nous sommes des millions en France, des dizaines de millions en Europe, des centaines de millions dans le monde. Il est urgent de prendre conscience de notre force politique et d'agir enfin pour changer notre condition sociale et sanitaire. ■ Laurent Appel



TROISIÈMES RENCONTRES NATIONALES DE LA RÉDUCTION DES RISQUES LA LOI DE 1970 EN DÉBAT DE LA RDR À L'ADDICTOLOGIE

juristes, en géopolitique avec les narco-États, l'infiltration de l'argent mafieux, la hausse de la consommation mais pas de baisse de la production. L'intervention au nom de la morale est un échec. » Martin, enfin : « *Au niveau idéologique, jusqu'où la puissance publique a-t-elle son rôle sur les conduites à risques individuelles ? (...) La loi de 70 n'a pas résolu les problèmes mais on manque d'évidences sur les alternatives.* » Chez les associatifs, le constat est encore plus dur. Pour Serge Longère, le nouveau président de l'AFR, « *les textes sont un compromis entre justice répressive et santé obligatoire. (...) Combien de simples usagers ont été traqués, forcés à se soigner sans résultat ?* » Pour Bruno Spire, président d'Aides, c'est « *le triste anniversaire de l'ignoble loi de 70* » tandis que pour Jean-Pierre Couteron de l'ANITeA, « *l'interdit d'usage est une illusion, ne pas encadrer l'usage de drogues est contre-productif* ».

Vers une réforme ?

Après ce constat unanime de l'échec de la loi de 70, que faire pour améliorer notre politique des drogues ? Pour Do-

minique Voynet, « *la dépénalisation/régulation reste d'actualité, associée à une réduction des risques sanitaires et sociaux. J'ai une fille de 16 ans qui sait parfaitement me dire où trouver les différents produits à Montreuil. Il est urgent que les politiques s'en emparent.* » Daniel Vaillant travaille plus spécifiquement sur le cannabis : « *J'ai constitué un groupe de réflexion qui va bientôt rendre ses conclusions. Le laxisme c'est le statu quo. La dépénalisation de l'usage ne règle pas le problème. Je suis favorable à une légalisation contrôlée pour les majeurs et à une gestion comme pour l'alcool et le tabac. (...) La légalisation est plus incitatrice à la modération que la prohibition.* » Jean-Marie Le Guen reste plus flou mais combatif : « *Les repères fondamentaux sont en train de changer, une nouvelle politique des drogues est en cours de constitution malgré la gesticulation politique.* » Jean-Pierre Martin abonde dans ce sens : « *Au Modem, la question n'est plus taboue. Dépénalisation, légalisation, on en discute. Nous devons rester dans le principe de réalité et sortir de la morale.* »

POLITIQUE & CITOYENNETÉ

QUAND LA RÉDUCTION DES RISQUES



En 2003, un article d'Asud reprenait en titre une phrase que j'avais dite : « *Pour faire reculer la prohibition, dire la vérité sur les drogues ne suffit pas.* »
Je ne croyais pas si bien dire...

Je voyais bien que l'échec de la prohibition ne suffisait pas à convaincre la très grande majorité qu'il fallait changer la politique des drogues. Je pensais que pour convaincre, il fallait en faire la démonstration sur le terrain en obtenant de bons résultats. La Suisse nous montrait le chemin : les changements avaient été négociés avec les habitants qui pouvaient constater par eux-mêmes que lorsque les usagers de drogues de la rue sont accueillis et soignés, il y a moins de problèmes pour

rectement concernés. Sous la présidence de Nicole Mastracci de 1999 à 2002, la Mildt avait décidé de mener une politique des drogues fondée sur la raison et la science. Voilà qui laissait espérer que nous allions enfin aller dans la bonne direction. Le retour en arrière a d'abord été insidieux, si bien que la réduction des risques a bientôt été limitée à défendre « les acquis ». Officiellement, la politique des drogues se réclamait de la santé publique, mais dans les faits, la répression de l'usage devenait la seule priorité du gouvernement.

Un vent nouveau

Depuis 2007, il ne pouvait plus y avoir de doute : la guerre à la drogue l'emportait. Si la réduction des risques avait bien obtenu un statut institutionnel censé la protéger, sur le terrain, elle était réduite à une peau de chagrin. Avec de moins en moins de moyens, elle obtenait de moins en moins de résultats et avait donc de plus en plus de difficulté à convaincre de son utilité. Dans la réduction des risques, nous étions de moins en moins nombreux et surtout de plus en plus découragés. J'avais le sentiment d'avoir revêtu le vêtement de l'ancienne combattante, ou même d'une sorte de missionnaire, un peu comme ces illuminés qui parlent seuls dans le désert.

Une rage sourde a succédé au découragement quand brusquement, un vent nouveau est venu d'Amérique. Un numéro du *Courrier international* s'en est fait l'écho en 2009 en titrant : « *Et si on renonçait à la prohibition des drogues ?* » Je n'ai pas tout de suite compris qu'il annonçait un véritable revirement. Encore une fois, c'est la lutte contre le sida qui a imposé d'affronter les réalités. Lors de la Conférence internationale sur le sida qui s'est tenue à Vienne en juillet, Michel Kazatchkine, le directeur exécutif du Fonds mondial, n'a pas mâché ses mots : « *La criminalisation des usagers de drogues, nous le savons, est un vecteur de propagation de l'épidémie. (...) L'une des priorités pour le monde est de cesser d'allouer des fonds à la soi-disant « guerre contre la drogue » qui s'est révélée être un échec et s'est trop souvent transformée en une guerre contre les usagers et leurs communautés. Les fonds publics devraient au contraire fournir à tous ceux et celles qui en ont besoin un accès aux services de réduction des risques.* »

Le discours de Michel Kazatchkine introduisait la Déclaration de Vienne qui appelle à une réforme de la politique des drogues¹. Un véritable tournant, car il ne s'agit pas seulement de prôner la santé publique : la guerre à la drogue est remise en cause, puisqu'il est avéré qu'elle ne protège pas la santé publique.

Officiellement, la politique des drogues se réclamait de la santé publique, mais dans les faits, la répression de l'usage devenait la seule priorité.

tout le monde. Et en effet, les Suisses, dans leur grande majorité, ont soutenu les politiques de réduction des risques, y compris les expérimentations comme les prescriptions d'héroïne et les salles de consommation. En France, la politique de réduction des risques n'a pas été négociée avec les habitants et les élus locaux, et ses résultats ont été peu visibles, si ce n'est par ceux qui étaient di-

RENAÎT DE SES CENDRES

Cette prise de position est le résultat d'un travail collectif des associations internationales de réduction des risques réunies dans l'International Drug Policy Consortium². Tandis qu'aux États-Unis, les incarcérations pour drogue se comptaient en millions, des recherches indépendantes ont évalué les effets catastrophiques de cette politique répressive, qui n'a limité ni la consommation ni le trafic. Mais l'échec de cette politique répressive n'a pas suffi à changer les choses, car un des paradoxes de la guerre à la drogue, c'est que plus la répression augmente, plus l'opinion publique en demande. Un des moteurs du changement aux États-Unis a été le développement sur le terrain du cannabis thérapeutique. C'était la preuve que sur le terrain, une autre façon de faire était possible.

Changement de perspectives

Aujourd'hui, les associations internationales de réduction des risques proposent un programme global de changement de la politique des drogues, avec cinq principales recommandations. La première d'entre elles, c'est que les décisions doivent être prises sur « *les meilleures données possibles* », sur des faits et non pas sur des croyances. C'est désormais possible parce que les actions de réduction des risques ont dû faire la preuve de leur efficacité et parce que les recherches ont été très nombreuses. C'est ce qui autorise aujourd'hui le débat sur les salles de consommation en France. Mais au-delà de la santé, d'autres faits ont été démontrés ces dernières années. Malgré la répression accrue, le marché de la drogue n'a cessé de se développer. L'escalade de la guerre à la drogue a comme conséquence l'organisation de mafias internationales de plus en plus puissantes.

Aussi, la deuxième recommandation applique-t-elle à la lutte contre le trafic le principe de la réduction des risques : il faut lutter contre les conséquences néfastes du trafic comme

la violence, la peur, la corruption, sans chercher à éradiquer la vente de drogue en elle-même.

La troisième recommandation porte sur les cultivateurs avec la même logique : la répression des petits paysans producteurs de coca ou de cannabis est contre-productive parce qu'elle les rend dépendants des organisations mafieuses. De même, la quatrième recommandation porte sur les conséquences contre-productives de la criminalisation des consommateurs. S'il est désormais prouvé que la criminalisation de l'usage ne limite pas le nombre de consommateurs, plus les usagers sont criminalisés, moins ils se soignent, et plus ils meurent. Même en France où le renforcement de la répression ces dernières années s'est accompagné d'une nouvelle augmentation du nombre d'overdoses, qui avaient pourtant diminué avec un meilleur accès aux soins.

La dernière recommandation porte sur le changement des politiques internationales au sein de l'ONU. C'est sans doute le plus difficile car cette politique meurtrière a fini par s'imposer comme une évidence. Mais même au sein même des instances internationales, le débat s'ouvre. Dès août 2009, l'ONU a officiellement reconnu les politiques de réduction des risques, malgré l'opposition de la France. Le 26 octobre 2010, le rapporteur spécial des Nations unies, Anand Grover, propose à son tour une réforme de la politique internationale des drogues³. Une réforme relativement modeste dans la mesure où elle se limite à la question de l'usage de drogue et non pas du trafic, mais le changement de perspective est radical parce que ce rapport a été demandé par la Commission des droits de l'homme chargée de s'assurer que toutes les conventions internationales respectent les droits de l'homme. Et justement, les violations sont nombreuses, avec des effets catastrophiques. Outre toutes les réponses qui protègent effectivement la santé, le rapport recommande donc la décriminalisation de



l'usage et de la détention. Une recommandation fondée sur des évaluations internationales, qui signent l'échec de la politique de tolérance zéro, menée en particulier aux États-Unis depuis près de vingt-cinq ans. Le droit à la santé fait partie des droits de l'homme, rappelle avec force ce rapport, et ceux qui consomment des drogues doivent avoir les mêmes droits que n'importe quel citoyen. Ils ne doivent pas être incarcérés pour usage ni pour les actes qui accompagnent nécessairement la consommation, comme la possession.

Une brèche dans le débat français

Si Asud porte cette revendication depuis sa création dans le débat public français, la question des droits de l'homme a systématiquement été passée sous silence. « *La dépénalisation de l'usage ne change rien* », nous a-t-on dit souvent. En effet, la dépénalisation de l'usage de drogues n'a pas de conséquences sur le trafic ni sur le nombre de consommateurs. Par contre, elle change radicalement le statut de l'utilisateur de drogues, qui n'est plus un délinquant mais un citoyen comme les autres. Même si la dépénalisation se limite à l'usage « simple », c'est-à-dire sans détenir de produit, c'est une avancée en termes de droit, cohérente avec une politique de santé qui fait appel à la responsabilité. Cela dit, pour que la dépénalisation ne soit pas qu'une question de principe et qu'elle limite effectivement le nombre des incarcérations, les délits associés à la consommation doivent aussi être décriminalisés, la détention ou l'acquisition comme la production pour consommation personnelle. Il y a une dizaine d'années, alors

que la majorité de nos voisins européens avait déjà dépénalisé au moins l'usage du cannabis, en France, les responsables politiques invoquaient un seul argument pour justifier l'immobilisme : « *Il y a déjà une dépénalisation de fait ; il n'y a pas d'usager en prison pour usage ou il y en a de moins en moins.* » Or comme le montre le dernier rapport de l'OFDT, l'analyse récente des statistiques prouve le contraire. Depuis 1970, la répression de l'usage n'a cessé de progresser. À force de silence et alimentée par des discours démagogiques qui font fi des réalités, cette répression est devenue de plus en plus légitime dans l'opinion.

En ce moment en France, le débat fait rage sur les salles de consommation. Un changement relativement modeste au regard de la politique globale des drogues mais une véritable brèche dans le débat français parce que pour la première fois, des élus locaux se sont emparés de la question alors que jusqu'à présent, les mesures de réduction des risques avaient été imposées par le ministère de la Santé, sans débat au parlement et à la condition expresse que ces mesures n'aillent pas à l'encontre de « la lutte contre la drogue et la toxicomanie ». Comme les autres mesures de réduction des risques, les salles de consommation peuvent s'inscrire dans le cadre légal existant. Il faut donc différencier les débats. Il n'en reste pas moins qu'un vent de changement souffle à nouveau. Il était temps ! ■ Anne Coppel

1. <http://www.ladeclarationdevienne.com/la-deacuteclearation.html>
2. <http://idpc.net/fr/>
3. http://www.un.org/News/fr-press/docs/2010/Conf101026-Grover_Anand.doc.htm





© Lobofakes



❖ Rue en allemand, grosse ligne de coke en argot strasbourgeois... Les photomontages sont issus du site parodique *Lobofakes*.

Depuis la tempête médiatique déclenchée par sa mise en examen pour acquisition et détention de cocaïne le 14 septembre dernier, Delarue manage au mieux sa communication de crise. L'animateur, qui suit la méthode Minnesota des Narcotiques anonymes pour décrocher, veut faire une tournée de 50 dates pour partager son expérience et prévenir des dangers de la drogue et de l'alcool. Réhabilitation ou coup marketing ?

« Bonjour, je m'appelle Jean-Luc et je suis dépendant... », « Bonjour Jean-Luc ! ». Ceci n'est pas le lancement d'un énième « Toute une histoire » mais le quotidien de Delarue depuis son séjour à la clinique vaudoise de la Métairie. Très chic et sérieux le plan suisse, bon pour l'image. Avec une consommation moyenne de 20 g par semaine et des pics de 4 g en huit heures, Jean-Luc était un sérieux abuseur et aussi un abusé par des dealers de coke bien coupée à 1 800 euros les 20 grammes. Le parfait pigeon. Il était vraiment temps d'arrêter. Mais est-il nécessaire d'en faire des tonnes dans la repentance ? Pour sauver sa boîte de production et son avenir personnel et médiatique, c'est indéniable. Pour l'image des usagers dans la société et face aux soins, ça se discute...

Un showbiz enneigé

Le bon peuple n'a pas découvert l'appétence du VIP pour la coke à l'occasion de cette affaire. Comme le déclarait Laurent Fontaine chez Morandini « *Je ne vais pas faire de langue de bois : si aujourd'hui on retirait la coke aux animateurs de télé, il y aurait beaucoup de trous dans les grilles de programmes.* » Pas un documentaire trash sur Saint-Trop sans séquence poudrée, la confession de Johnny dans *Le Monde*, le pétage de plombs de Karen

Mulder, Kate Moss, la rehab d'Amy Winehouse en Jamaïque (mwouarfff), la croix en poudre sur les nichons de Paris Hilton, le mix cendres de son père et coke de Keith Richards (respect)... Les exemples sont très nombreux et ne choquent

que s'est popularisée. Outre des artistes et des marchands d'art, il y avait un petit fonctionnaire et des cadres de base dans la clientèle de Kiks, le dealer de Jean-Luc. Pas classe, mais très réel. Pour se la péter, le showbiz doit se trouver une autre dope.



plus grand monde. Depuis sa découverte, ce produit est associé aux riches et célèbres. Mais avec la baisse du prix, une plus grande disponibilité due à la diversification des dealers de quartiers, un effet de mode lié à la fascination pour le people, la coke s'est banalisée et la problématique

Une petite entreprise

Si la publication du PV de son audition dans *Marianne* du 23 octobre 2010 est éthiquement contestable, elle expose parfaitement une filière de deal chez les usagers intégrés : la commande par SMS et la livraison à domicile. C'est au cours d'un vernissage que Jean-Luc a trouvé son plan par la copine d'une connaissance. En usagère avisée, elle a flairé le people aux lignes d'or, elle va se payer sa conso sur son dos en le chargeant à 90 €/g pour une quantité pourtant conséquente. Le prix au détail de Kiks était de 60/70 euros. D'après le PV publié par *Marianne* : « *Par mois, on vendait environ 300 g, soit 20 000 €...* ». Dans cette micro-entreprise, il y avait donc une intermédiaire gérant les stars, un listing de clients vendu par un mystérieux Belge, trois livreurs, des codes basiques pour les commandes, des petits cadeaux incitatifs et une marchandise plus coupée quand le client était bien dedans. Schéma bien connu dans les milieux aisés.

Profil d'un dealer

Kiks, un franco-algérien de 27 ans, vivait modestement dans une chambrette universitaire de Nanterre. Il roulait en Twingo et sa seule folie fut un sac Gucci à 720 € pour son amie. Pas de virée en boîte arrosée au magnum de Cristal, pas de chaînes en or qui brillent, pas de voiture de luxe et de costards de beau mec. Juste du blanchiment au bled dans une maison et probablement un business légal. Ses livreurs étaient de jeunes Blacks de cités assez discrets pour bosser en métro, ponctuels, disponibles 24/24-7/7, polis, sauf avec les mauvais payeurs. La marchandise était conditionnée en flacons de 2 g, loin de la bombonne en plastoc ou du keps en papier du vulgaire deal. Kiks a le sens du marketing, c'est un bon exemple d'entrepreneur du marché noir, loin des clichés gangsta. Discrétion, efficacité, top crédibilité, Jean-Luc a plongé.

Comment s'expliquer sans se griller ?

Delarue a bien organisé sa défense dès sa première déposition. « *J'en consomme depuis plusieurs années, avec des pauses, et j'ai repris en mars 2010 après un arrêt de deux mois. J'avais déjà arrêté quatre ans.* » Il tapait souvent seul et le soir pour écrire et vaincre le stress, rien en vacances, parfois un partage gratos mais jamais de deal. Très crédible avec des revenus mensuels de 35 000 € plus ses cachets d'animateur. Il se préparait à un nouveau sevrage : « *J'ai pris conscience que je devais arrêter pour ma santé et mon équilibre personnel.* » Il minimise ainsi l'amende pour les quantités achetées, repousse l'accusation de revente, et prétend ne pas avoir été sous influence devant son public ou au bureau. Clean pendant sa période de vie commune avec son fils, il se pose en victime consciente et repentie de sa dépendance. Et fait sourire les (ex)abuseurs de coke : il faut se farcir le pif de Mannitol presque pur ou sniffer très souvent pour absorber des pics à 120 g par mois. Pour bien signifier qu'il n'entertera pas l'affaire – le peut-il après une telle publicité ? –, le procureur de Nanterre, Philippe Courroye, a ordonné un réquisitoire supplétif requérant sa mise en examen. Affaire à suivre.

Ne pas perdre son public

JLD a probablement été piégé. Le dealer a été balancé anonymement, la star des paparazzi l'attendait pour la photo qui tue, le lynchage médiatique était prévisible. Mais c'était sans compter sur la pugnacité et les réseaux de l'animateur. Il est arrivé à sortir rapidement de garde à vue pour lancer une vidéo contre-buzz sur le Net : la coke, ce n'est pas bien pour la société et sa santé. Il prend une pose de victime de son métier, de sacrifié pour les téléspectateurs :

« *Parfois, toutes les histoires que je reçois de mes invités, je les prends un peu dans la poire.* » Et du gars responsable qui se soigne : « *Je suis en traitement depuis quelque temps déjà.* » Enfin, il en appelle à la compassion : « *Je vais tout faire pour mériter votre confiance, et je croirai en la deuxième chance si vous me la donnez.* » Du grand art pour quelqu'un qui prétend parler « *sans réfléchir* ». Pourtant, les réactions sur certains forums furent virulentes contre ce camé qui se défonce avec l'argent du service public, qui sniffe 7 salaires par mois, contre ces stars qui (se) flambent quand le peuple souffre, contre l'hypocrite qui pousse ses invités à faire des efforts alors qu'il est fin raide, etc. Violentes aussi contre tous les usagers de drogues. Mais son public afflue par milliers pour le soutenir sur son site et Fredo Mitterrand, son ministre de tutelle, ne le lâche pas. Comme tant d'autres.

Contre-offensive

Une semaine après son interpellation, Jean-Luc choisit la bible du people chic pour éteindre l'incendie. Un sujet, limite publiereportage, de 6 pages dans *Gala* du 22 septembre, illustré par de photos arty présente Jean-Luc l'intello au travail. L'abus de coke est bien connu comme maladie d'écrivain torturé, et Jean-Luc a du mal avec la rédaction de ses mémoires. Il faut le comprendre, il a eu une vie tellement dure. Il réitère sa contrition : « *C'est quelque chose (la drogue) de dangereux ! Un cercle vicieux dans lequel il ne faut surtout pas entrer et duquel j'étais en train de sortir.* » En effet, sa cure n'a rien à voir avec ses ennuis judiciaires : « *Je devais arrêter le 23 septembre, j'ai finalement arrêté le 14.* » Il consultait un médecin ORL pour cela. Plus probablement pour l'état lamentable de ses cloisons nasales. Au passage, il balance un peu – « *(l'ORL) qui soigne ce problème chez beaucoup de personnes du métier* » – et répond aussi aux aigris et aux jaloux : « *D'abord, l'argent dépensé dans la drogue ne provient pas du service public comme je l'ai lu, mais de mon salaire*



D.R.



versé par ma société Réservoir Prod », avant de se défendre pour toutes les frasques qui lui sont imputées. Le journal cite pour sa défense l'académicien François Weyergans, une pétition de soutien. Et la promesse que son troisième arrêt sera le bon. Pour ses proches, les téléspectateurs du service public, et son fils. Sortez les mouchoirs.

Tel le Phœnix

Le troisième acte s'est joué dans 4 pages de *TV Magazine* du 14 novembre, l'hebdomadaire le plus lu par les Français. Avec photo souriante en couv et titraille de choc : *Delarue, Son retour à la vie, « Mon rétablissement d'abord ! »*. Du lourd. En top people qui se respecte, JLD n'a pas été se faire soigner au CSST du coin, ni même à Montevideo, trop commun. Il a choisi le luxe et la volupté de la clinique de la Mé-tairie, cent cinquante ans d'expérience et un service 5 étoiles pour un séjour d'un mois dans le cadre de la méthode Min-

partie de l'inné, non de l'acquis. Les dépendants naissent même avec une sensibilité 5 à 7 fois supérieure à la moyenne. » Dé-culpabilisé pour pas cher, il trouve aussi la paix dans la phrase qui conclut chaque groupe de parole des NA/AA : « *Mon Dieu, donnez-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne puis changer, le courage de changer les choses que je peux changer et la sagesse d'en connaître la différence.* » Les athées et les insoumis comme moi sont donc exclus de cette rémission. Pour les autres, Jean-Luc va créer une fondation et semer la bonne parole des NA au cœur de l'hiver, bravant le froid au volant d'un camping-car pour visiter 50 villes de France, de Belgique et de Suisse. Ne surtout pas oublier une partie de son public. Enfin, ce n'est pas gagné pour l'humble véhicule de sa croisade, les fabricants de camping-cars y sont hostiles. Comme l'explique l'un d'entre eux au Parisien : « *Les constructeurs sont furieux de cette forme de publicité car il s'agit d'un peuple qui s'est drogué.* » La méchanceté et la connerie humaine n'ont pas de limites.

© Labofakes



L'abuseur de coke lambda ne fait pas vrombir les trompettes de la renommée pour annoncer sa guérison possible à la sortie de sa cure.

Un drogué « comme les autres » ?

Pour l'instant, JLD n'a fait que quelques heures de GAV, sans menottes ni cage qui pue la pisse et la merde. Il a pourtant été pris en flag avec 16 grammes de coke et a avoué plus d'une livre d'achat en sept mois. Nous en connaissons tous plus d'un qui est parti au trou pour bien moins que cela. Et qui a morflé grave au final. Avec l'article qui tue dans la presse locale, le grillage chez les employeurs, la honte sur la famille et aucun moyen de se racheter une image. Pas plus que de thalasso au bord du lac Léman. Le peuple n'est pas un drogué gaulé ordinaire, c'est dans l'ordre social normal. Il en fait des tonnes. Rarement pour assumer, bien plus souvent pour faire bonne figure de repent. L'abuseur de coke lambda ne fait pas vrombir les trompettes de la renommée pour annoncer sa guérison possible à la sortie de sa cure. Il sait que le chemin est encore très long et difficile.

nesota des Alcooliques/Narcotiques anonymes (AA/NA). Un plan de winner. D'ailleurs, il va aussi s'abstenir d'alcool par crainte d'y trouver refuge après l'arrêt de la coke. Le mélange Stilnox®/whisky lui a déjà été fatal. Ne reculant devant aucun sacrifice, le nouveau Jean-Luc va affronter ses démons à l'eau claire.

Et cela marche, les nombreuses photos actives et souriantes sont là pour le démontrer. Comme les déclarations enthousiastes du nouveau converti qui se pose en pro du groupe de parole et de la transmission de l'expérience pour éviter aux autres de sombrer. Rien d'étonnant, vu les émissions de De la Strass.

Ex-gendre idéal et toujours champion de la compassion, Jean-Luc le fanfaron peut devenir un poison pour les autres usagers problématiques. « *Comment, tu n'arrives pas à faire comme Delarue ? C'est pourtant simple. L'abstinence à l'eau claire et à la prière, la dépendance aux groupes de parole, la prévention pour la jeunesse... Le programme parfait pour traiter le drogué et/ou l'alcoolique, et Jean-Luc y arrive bien, lui.* » Je sens qu'on va l'entendre souvent dans certains milieux influencés par la médiacratie. Et que je vais détester le plan de communication de JLD. On lui souhaite de tenir ses bonnes résolutions si c'est bon pour lui. Pourvu qu'il ne pourrisse pas trop la vie de ceux qui ont un autre chemin dans l'usage de substances. ■ Laurent Appel

Maladie génétique et crise de foi

Jean-Luc a trouvé sa voie chez NA : « *J'ai découvert avec surprise que la dépendance est une maladie primaire. Elle fait*



« Faut-il légaliser les drogues dures ? »

C'est à cette (excellente) question qu'était consacré le dossier du numéro 15 du mensuel *Books* (septembre 2010) avec, en couverture, la photo d'une jeune femme disposant de quatre narines munies d'autant de pailles...

Précédé d'une introduction d'Olivier Postel-Vinay, le directeur de la rédaction, ce dossier comporte cinq articles et de nombreuses références bibliographiques. Le premier d'entre eux, paru dans *Time* en avril 2009, est entièrement consacré au bilan de dix ans de décriminalisation de l'usage et de possession pour usage (quantité jugée nécessaire pour dix jours) au Portugal, à partir d'un rapport que venait de publier le Cato Institute, un groupe de réflexion libertarien (qui vise à protéger les libertés individuelles et à limiter le rôle de l'État).

Portugal vs America

Première et capitale nouvelle : contrairement à ce que prophétisaient ses adversaires, il ne semble pas que la décriminalisation ait entraîné une augmentation de la consommation. Même un observateur aussi précautionneux que Peter Reuter (université du Maryland) le reconnaît, tout en ajoutant que le Portugal est un petit pays (difficile donc d'extrapoler) et que « la nature cyclique des épidémies de drogues peut expliquer la baisse de la consommation d'héroïne et du nombre de décès ». Dans son zèle à faire l'apologie du modèle portugais (diminution des consommations, des infections VIH chez les injecteurs, doublement des demandes de traitement), l'auteur semble oublier que de nombreux

pays ont dépénalisé l'usage simple (mais pas toujours, il est vrai, la possession pour usage) et proposé une thérapie en lieu et place de la prison. Et il finit presque par confondre décriminalisation de l'usage et légalisation des produits quand il affirme qu'elle « a permis au gouvernement de gérer et contrôler (sic) le problème des drogues beaucoup mieux que tout autre pays occidental ». La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a, et on nous fait la mariée trop belle...

Publié par le *Financial Times* en avril 2009, le second article rend compte de *Drug war crimes. The consequences of prohibition*, le livre d'un professeur d'écono-



mie à Harvard, Jeffrey A. Miron, paru en 2004. Une dénonciation argumentée de la guerre à la drogue américaine et des coûts (police, justice, prison) que la prohibition engendre avec son cortège de violence et de corruption, comme le montre trop bien la situation qui prévaut aujourd'hui dans les villes mexicaines proches de la frontière américaine où les groupes criminels se mènent une guerre sans merci pour le contrôle du trafic de cocaïne. L'auteur se laisse parfois emporter par la passion, comme quand il affirme : « De nombreux usagers meurent en consommant des drogues frelatées ou en partageant des seringues – autres conséquences de la prohibition. » Si la première assertion est exacte, la seconde est heureusement fautive : sans renoncer à la prohibition, de nombreux pays ont drastiquement limité les contaminations VIH chez les injecteurs en mettant en place des mesures de santé publique et de réduction des risques. Mais ce qui frappe surtout à la lecture de cet article, c'est le pessimisme, malheureusement fondé, de l'auteur quant à un quelconque changement de la politique américaine. Depuis l'arrivée d'Obama à la Maison Blanche, la seule mesure qui aille dans le sens d'une limitation des effets désastreux de la prohibition concerne les usagers médicaux du cannabis que le gouvernement fédéral a renoncé à poursuivre. Pour le reste, on ne changera rien à une politique qui a échoué...



Rien n'illustre mieux ce terrible échec que le troisième article consacré à « *la guerre perdue contre la cocaïne* ». Publié par le *Guardian* en septembre 2009, il rend compte d'un livre du journaliste Tom Feiling intitulé *The candy machine. How cocaine took over the world (La machine à poudre. Comment la cocaïne s'est emparée du monde)*. L'auteur n'y va pas avec le dos de la cuillère et tire à boulets rouges sur les marchands de peur « *irrationnels, hystériques et moralisateurs* », les policiers des stupés « *brutaux, corrompus, racistes, inefficaces* », et les législateurs avec « *leurs œillères et leur indifférence massive aux conséquences de leur action* ». Welcome in America !

Le rôle de l'État

Le meilleur (et plus long) article du dossier est à venir. Publié dans le prestigieux *Times Literary Supplement* en septembre 2001, il rend compte du livre de David T. Courtwright traduit en français sous le titre *De passion à poison, les drogues et la construction du monde moderne**, dont on recommande chaudement la lecture.

Thèse principale de l'auteur : loin d'être la continuation plus ou moins transformée d'usages immémoriaux, l'usage de drogues est un phénomène moderne qui a pour principaux moteurs la technologie et le commerce intercontinental. On ne peut nullement le rattacher à des exemples isolés d'usages traditionnels comme a tenté de le faire la contre-culture des années 60 et 70. Au contraire, les drogues se détachent progressivement de tout contexte religieux ou traditionnel et deviennent des « *instruments aidant à atteindre un but librement choisi et défini avec précision* ». Comparées aux boissons fermentées, à la coca et à l'opium, les boissons distillées, la cocaïne et l'héroïne sont « *comme les armes à feu par rapport aux arcs et aux flèches* ». Progressivement, l'usage explicitement hédoniste et l'usage médical vont se séparer pour aboutir, après une longue confrontation, aux premières tentatives de contrôle de la production et du commerce dès le début du XX^e siècle. Courtwright souligne avec raison que cette décision « *d'entraver une industrie prospère* » est un fait sans précédent dans l'histoire occidentale. Mais il insiste, avec originalité, sur le rôle que la première guerre mondiale a joué dans ce processus (la première loi française sur les drogues date de 1916). Et l'auteur de l'article, Edward Skidelsky, d'estimer : « *Dans son essai De la liberté (1859), John Stuart Mill plaçait la liberté de consommer de l'alcool, de l'opium ou toute autre drogue parmi les droits civiques les plus fondamentaux. La perte de ce droit au cours de la Grande Guerre était un indice de déclin de la civilisation que défendait Mill. Le corps d'un individu ne lui appartenait plus ; il appartenait d'abord et avant tout à l'État. De même que le développement de la consommation de drogues est inséparable de l'histoire du capitalisme, leur prohibition est inséparable de l'histoire du collectivisme – le fait central et le plus mystérieux de l'histoire du XX^e siècle.* » La paix revenue, comment un État, désormais dépourvu d'assise

religieuse ou de règle éthique transcendante, pourrait-il être armé pour faire respecter une telle interdiction, sauf à user de la seule arme qui lui reste : la coercition ? Il est, en tout cas, essentiel de noter que le rôle et les prérogatives de l'État constituent le point capital de l'affaire : alors que les prohibitionnistes considèrent que l'État a le droit de se mêler de (presque) tout, les antiprohibitionnistes veulent limiter autant qu'il est possible son intrusion dans la vie privée. Tel est le point de vue des grands auteurs libéraux comme Milton Friedman ou Thomas Szasz qui emboîtent le pas de John Stuart Mill. Il faut partir de là.



Sortir d'un « choc paralysant »

Le dossier se clôt sur une interview de Moisés Naim, ministre vénézuélien du Commerce et de l'Industrie de 1989 à 1993, auteur du *Livre noir de l'économie mondiale. Contrebandiers, trafiquants et faussaires* (Grasset 2007), qui tente de complexifier le débat pour sortir d'un « choc paralysant » qu'il décrit ainsi : « *Pour le prohibitionniste intégriste, tout doit être interdit pour tout le monde, partout, tout le temps ; pour le fondamentaliste de la légalisation, l'unique façon de résoudre le problème est d'autoriser toutes les drogues, partout, tout le temps, pour tout le monde.* » Il tente donc d'avancer entre ces deux écueils, prônant la légalisation du cannabis et, pour le reste, une politique de décriminalisation inspirée du modèle portugais. Dommage qu'il n'évoque pas un accès au marché légal pour la feuille de coca, la seule mesure qui permettrait de faire baisser l'effrayant niveau de violence qu'a atteint le trafic de cocaïne de l'autre côté de l'Atlantique.

Des débats qu'on retrouve également en première page de nos quotidiens. Dans son édition du 19 novembre, *Libération* consacrait un article (nuancé) au « *modèle portugais* » tandis qu'après un règlement de comptes sanglant à Marseille, *Le Monde* titrait en Une : « *La répression des trafics de drogue reste sans effet* ». Les faits sont têtus. ■ Bertrand Lebeau

* Les presses de l'université Laval, collection paradis artificiels, traduit et préfacé par Catherine Ferland, 2008

De nombreux usagers meurent en consommant des drogues frelatées ou en partageant des seringues - autres conséquences de la prohibition

D.R.



Un climat de défiance s'est installé. Présenté, il y a quelques années encore, comme un groupe hétéroclite de babas inoffensifs, le Peuple de l'herbe vit aujourd'hui dans la crainte permanente de voir sa récolte partir en fumée. Même si, dans certaines régions où le cannabis (qu'on le veuille ou non) participe à l'économie locale, les pandores détournent parfois les yeux, la tendance est à la répression (voir les *Brèves de fumoir*)...

Et à cette peur du gendarme s'ajoute désormais la peur du voleur. Interrogez les jardiniers en herbe sur ce sujet délicat, une majorité vous répondra craindre plus les voleurs que les gendarmes. Un phénomène qui n'est pas nouveau mais qui prend de l'ampleur depuis quelques années, à tel point que même dans les régions où le climat est fort propice à la culture en pleine terre, des cannabiculteurs l'abandonnent partiellement pour cultiver en intérieur et s'assurer – au moins – leur consommation personnelle.

Cultivateur en plein champ : un métier à risques

Ils agissent à contrecœur et souvent en contradiction avec leurs idéaux car une herbe poussée en plein air sera toujours plus agréable à fumer et plus surprenante qu'une beuh atomique passant sa vie dans un placard sous un soleil artificiel.

Qui, des voleurs et des gendarmes, sont les plus efficaces dans leur chasse aux plants de beuh ? Je pencherais pour les voleurs, le cannabis étant synonyme « *d'or vert* »¹ pour ces derniers.

Voleur de beuh : un autre métier à risques

Naguère, les vols s'apparentaient au charpillage, ils étaient souvent commis le sa-

medi soir par des ados désœuvrés qui n'attendaient pas que les plants soient en fleurs pour les arracher. Aujourd'hui, ce sont des bandes qui sévissent et je suis persuadé que les plus organisées rémunèrent des gens pour battre la campagne à la recherche de jardins secrets que les voleurs pilleront à quelques jours seulement de la récolte, lorsque les têtes seront gorgées de résine. Une activité doublement périlleuse : au mois d'octobre, les chanvriers ne dorment que d'un œil et les gendarmes sillonnent les routes. Or, un pied de cannabis à maturité est non seulement volumineux, mais il pue. Sans vouloir tresser des lauriers aux voleurs de beuh, ils font très rarement la Une des faits divers. Ceux qui se font chiper sont des gamins qui donnent bien souvent l'adresse du jardinier qu'ils viennent de délester, lequel se retrouve devant le tribunal en même temps que ses voleurs.

Autre phénomène qui prend des proportions inquiétantes : les braquages. Les producteurs de beuh ne risquant pas de porter plainte, ils sont de plus en plus nombreux à se faire agresser par des hommes cagoulés qui les dépouillent de leurs récoltes – et parfois de l'argent qu'ils ont indûment gagné, mais largement mérité – sous la menace de flingues.

De l'art de cultiver du cannabis

La politique gouvernementale (répression à donf et prévention à la con) a favorisé l'essor de la culture du cannabis en intérieur comme en extérieur. Dans toutes les régions (même celles où il pleut souvent), de nombreux cultivateurs (ce n'est un secret pour personne) arrondissent leurs fins de mois en vendant le surplus de leur récolte voire, comme le révèle l'enquête de l'OFDT sur l'autoculture, en échangeant de la beuh contre divers services.

Au fil des ans, les cultivateurs en herbe se sont améliorés. Ils ne puisent plus leurs informations dans des manuels photocopiés et distribués sous le manteau, mais dans de « vrais » livres et sur Internet où pullulent les sites consacrés à la culture de cette plante singulière.

Contrairement à ce que pense le commun des mortels pour qui le chanvre est une mauvaise herbe ne demandant que du soleil (beaucoup de soleil) et de l'eau (juste ce qu'il faut), produire un cannabis de qualité supérieure, riche en THC et agréable au goût, exige beaucoup de rigueur et de vigilance.

Qui, des voleurs et des gendarmes, sont les plus efficaces dans leur chasse aux plants de beuh ?



Tout bon cannabiculteur doit repérer et zigouiller derechef les plants mâles ou encore éloigner les gastéropodes friands de tendres feuilles. Durant la floraison, ce sont les chenilles dont il devra se méfier puis, lors du séchage – une étape primordiale –, des moisissures qui peuvent réduire une récolte en poussière en quelques jours. Tout bon cultivateur prépare sa terre, espace ses plantes de quelques mètres, les taille lors de leur croissance et arrache les grosses feuilles lorsqu'elles fleurissent. Il attache aussi les branches les plus fournies, obligeant ces dernières à dresser le nez vers le soleil, des branches qui garderont la tête haute en cas d'intempéries.

En 2010, les « artisans » de la culture du cannabis en plein champ (une spécialité horticole) entretiennent une ou plusieurs plantes mères et travaillent à partir de boutures, des boutures qui s'échangent entre cannabiculteurs et qui se vendent plus souvent qu'on ne le croit.

Une économie invisible

Aujourd'hui, il faut distinguer ceux qui cultivent uniquement pour leur consommation personnelle de ceux qui, tout en assurant leur consommation annuelle, proposent à la vente quelques kilos dûment manucurés et des aventuriers qui se lancent dans la production à grande échelle.

La crise économique aidant, le nombre de gens honnêtes vivant de la culture du cannabis est en augmentation d'une année sur l'autre. Ils auraient tort de se gêner, non ? Les ar-

tisans de la beuh qui proposent des variétés de qualité à un prix correct ne manqueront jamais de clients et ont souvent le sentiment de participer à une entreprise d'utilité publique pour amateurs de beuh en détresse.

Être cannabiculteur en 2010, en faire son métier afin de nourrir sa famille, est une entreprise honorable mais très risquée. Habituellement, les jardiniers se connaissent d'un canton à l'autre. Ils partagent volontiers leur savoir-faire et il leur arrive même d'organiser des « Cannabis Cup », l'occasion de goûter à la récolte de l'année. Mais comme ils sont stigmatisés par le pouvoir et que leur intérêt est de rester discrets sur leur activité, se regrouper pour défendre leur profession en grand péril reviendrait à se dénoncer et à coup sûr, à perdre leur gagne-pain.

Bien souvent des « bons potes » comme on dit, leurs clients sont dans la même situation : si leur fournisseur en beuh se retrouve un jour devant un tribunal, ils n'iront pas expliquer à un juge que c'est un honnête homme et qu'il exerce une profession indispensable.

Aussi invisibles soient-ils dans le paysage, les cultivateurs sont partout. Ils participent à l'économie locale et pour la plupart, proposent à leurs clients des variétés sans pesticides. Ce n'est plus une tendance, mais une réalité. Et dans quelques années, qu'importe les gendarmes et les voleurs, les amateurs de cannabis seront de plus en plus nombreux à fumer français.

■ Jean-Pierre Galland

1. Un kilo de beuh manucuré se négocie entre 3 000 et 4 000 euros. Au détail, elle se vend entre 6 et 10 euros.





Le 2 novembre 2010, l'État de Californie procédait au premier référendum de son histoire consacré à la légalisation du cannabis. Intitulée « Proposition 19 », cette initiative avait pour but d'autoriser la possession d'une faible quantité de marijuana à des fins de consommation personnelle et d'en permettre la culture dans certaines conditions, par exemple en cas d'usage thérapeutique ou sur une surface inférieure à 2 m². La vente au bénéfice de l'État était également envisagée. 54% des Californiens ont rejeté la proposition et 44% l'ont approuvée. L'analyse d'Ethan Nadelman, directeur du Drug Policy Alliance, le plus célèbre des activistes pro-cannabis².

Si l'initiative californienne pour la légalisation de la marijuana, la Proposition 19, n'a pas remporté la majorité des voix, elle représente malgré tout une victoire extraordinaire pour le mouvement global pour la légalisation de la marijuana. Cet échec indéniable sur le plan électoral est analysé par les militants américains comme une avancée significative en matière de crédibilité du concept de légalisation. Depuis la Proposition 19, la légalisation est une option sérieuse, vraisemblable et discutée rationnellement.

L'impact médiatique, non seulement en Californie mais à travers le pays tout entier et au niveau international, a été exceptionnel. La Proposition 19 est devenue l'initiative législative la plus célèbre de l'année en Californie et sur l'ensemble du territoire américain. Désormais, la question n'est plus de savoir s'il faut légaliser la marijuana mais de savoir comment le faire. Différents sondages réalisés en Californie ont montré que la majorité des citoyens de l'État étaient favorables à la légalisation. L'un des porte-parole du « Non à la proposition 19 » a même reconnu qu'il y avait, dans leurs rangs, un débat entre ceux qui restent hostiles à toute idée de légalisation et ceux qui y seraient plutôt favorables mais qui se méfient de certaines dispositions, voire des menaces du gouvernement fédéral. La Proposition 19

a permis de légitimer le discours public sur la marijuana. Un nombre toujours croissant d'élus ont soutenu l'initiative ou affirmé avoir voté pour elle et d'autres, plus nombreux encore, affirment, en privé, vouloir prendre une position publique sur le sujet. Des soutiens émanent également de syndicats ou d'organisations de défense des droits civils, comme la section californienne de l'Association nationale des officiers latinos.

La Proposition 19 a permis de légitimer le discours public sur la marijuana.

L'attention s'est accrue au niveau international, notamment en Amérique du Sud où Calderon, le président mexicain, et Santos, son homologue colombien, n'ont pas manqué de critiquer la proposition, présentée comme un exemple de l'incohérence de la politique sur les drogues américaine. Le risque qu'elle puisse l'emporter les a cependant poussés à appeler à élargir le débat sur la légalisation et les alternatives à la politique actuelle. Alors qu'ils s'étaient publiquement exprimés contre la Proposition 19, la plupart des diplomates mexicains indiquaient de même, en privé, espérer qu'elle l'emporte.

Si personne n'a jamais cru que la victoire de la Proposition 19 se tradui-

rait par la faillite instantanée des organisations criminelles mexicaines, tout le monde s'accorde à penser que cette mesure constituerait une étape importante vers la légalisation des deux côtés de la frontière. Et qu'elle entraînerait à terme la disparition des organisations criminelles, comme ce fut le cas pour les contrebandiers avec la fin de la prohibition de l'alcool. « Si la Californie pouvait donner l'exemple, espérait ainsi l'ancien

président mexicain Vincente Fox à la radio la semaine dernière. *Que Dieu fasse que la mesure l'emporte, et tous les autres États américains lui emboîteront le pas.* »

Il est aujourd'hui de plus en plus évident que la légalisation de la marijuana intéresse particulièrement les jeunes et que soumettre cette question à un vote augmente les chances qu'ils aillent effectivement voter. Les deux principaux partis n'ont désormais pas d'autre choix que de s'y intéresser pour tenter de rallier le soutien des jeunes électeurs. Les Démocrates y voient, à juste titre, un bon moyen de rafler des voix aux Républicains. Interrogé sur la manière de remotiver les jeunes qui avaient été les premiers à soutenir Barack Obama, John Burton, le président



du parti démocrate de Californie, a ainsi répondu par un seul mot : « *l'herbe* ». Il est cependant intéressant de noter que Meg Whitman, la candidate républicaine au poste de gouverneur de Californie, n'a pas activement fait campagne contre la Proposition 19, vraisemblablement pour ne pas s'aliéner le vote de jeunes électeurs qui ne soutiennent pas les Démocrates mais qui se sentent vraiment concernés par la légalisation de la marijuana.

Dans le paysage politique, les plus jeunes électeurs penchent de plus en plus vers le libéralisme³, notamment à cause de questions comme celle de la marijuana. Démocrates et Républicains devront absolument prendre en compte cette question, surtout si Gary Johnson, l'ancien gouverneur du Nouveau-Mexique devenu champion de la légalisation et de la réduction des risques, se lance l'année prochaine dans la course à l'investiture républicaine pour les élections présidentielles. Ce qu'il fera sûrement. Les jeunes, notamment ceux qui votent pour la première fois, pourraient alors être nombreux à lui apporter leurs suffrages, plus encore si Ron Paul se décide à lui passer le relais.

Pour nous qui sommes depuis longtemps engagés dans une stratégie de réforme de la loi sur la marijuana, le plan reste le même que celui envisagé en cas de victoire de la Proposition 19 : soumettre cette question au vote dans les États où les sondages font apparaître une majorité d'opinions favorables, et introduire des projets de loi similaires dans les législatures des États. La légalisation remportant désormais le soutien de près de 50 % des gens, non seulement en Californie mais dans un nombre grandissant d'États de l'ouest américain (Washington, Oregon, Alaska, Colorado et Nevada), il semble tout à fait probable que ce genre d'initiative y voit le jour dans les années à venir. S'il est encore trop tôt pour dire que la question sera à nouveau à l'ordre du jour du scrutin 2012 en Californie, on sait au moins qu'un projet de régulation et de taxe sur la marijuana sera évoqué pendant la législature, comme ce fut déjà le cas cette année. La Proposition 19 et la popularité croissante de

la légalisation de la marijuana au niveau national les obligeant à relancer sérieusement le débat durant leur propre législature, une flopée de projets de réformes législatives du même type devrait suivre dans d'autres États.

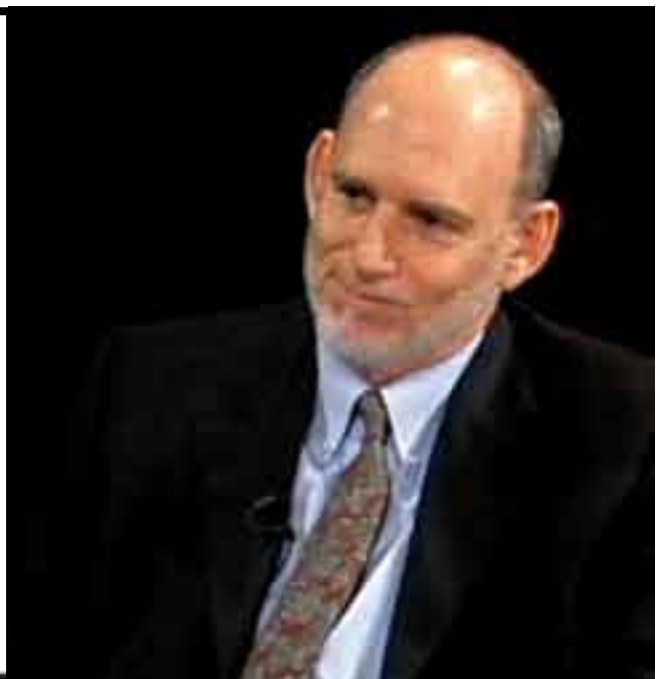
La Proposition 19 peut d'ores et déjà s'enorgueillir d'une victoire dure à remporter : le gouverneur Arnold Schwarzenegger a récemment signé un projet de loi transformant la possession de marijuana, jusqu'alors considérée comme un acte de délinquance, en infraction sans arrestation, passible d'une simple amende comme pour le stationnement. Face aux 61 000 arrestations enregistrées l'an dernier pour possession de marijuana (environ trois fois plus qu'en 1990), ça n'est pas rien. Même s'il est généralement acquis que c'était avant tout pour saper un des arguments clés de la Proposition 19 que le gouverneur a accepté de signer la proposition faite par Mark Leno, un sénateur libéral.

Toutes les données démographiques, économiques et éthiques plaident en faveur de la fin de la prohibition de la marijuana. Plus de la moitié des électeurs californiens de moins de 50 ans ont dit qu'ils voteraient pour la Proposition 19, et ils l'ont probablement fait. Les plus jeunes y sont les plus favorables, les plus vieux les plus opposés. Quant aux arguments économiques en faveur de la légalisation (réduction des dépenses liées à l'application de la loi et revenus générés par la taxation de la marijuana légale), ils ne pourront que devenir de plus en plus convaincants. La marijuana ne va pas se légaliser toute seule mais, grâce à la pression politique de ceux qui pensent qu'il est grand temps de sortir la marijuana du placard et du système judiciaire, l'élan s'amplifie comme jamais parmi les Américains. ■ Ethan Nadelman

1. Non pas si, mais quand.

2. Cet article a été publié le 3 novembre sur le site web *The Huffington Post* (traduction Jacqui Schneider-Harris)

3. Contraction américaine de libéral-libertaire, le libéralisme se classe plutôt à droite, chez les républicains.



© Circ



Après l'introduction des antirétroviraux en mai 2009 et de la méthadone en février 2010, Médecins du monde diversifie encore un peu plus son programme de réduction des risques à Kaboul avec la création du premier groupe d'autosupport afghan.

Lancé à Kaboul en avril 2006, le programme de réduction des risques de Médecins du monde repose sur une forte implication des personnes qui bénéficient des différentes activités et services. Une implication qui se traduit à la fois par l'emploi d'usagers ou d'ex-usagers de drogues et de patients méthadone au sein de l'équipe salariée, l'association d'un groupe de pairs éducateurs aux interventions de terrain, et l'investissement d'un groupe d'injecteurs professionnels, régulièrement formés, dans l'éducation aux risques liés à l'injection et à la prise en charge des overdoses (utilisation de naloxone). De façon générale, le point de vue et l'expérience des bénéficiaires sont systématiquement et régulièrement pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des activités, la conception des documents d'information, et la réalisation des témoignages.

Nécessaire à une bonne « afghanisation » de la RdR, cette approche n'était cependant pas suffisante pour soutenir l'émergence et l'organisation d'un groupe activiste de « *personnes utilisant des drogues* » (PUD), pour reprendre la terminologie de l'International Network of People who Use Drugs (INPUD). En Afghanistan comme ailleurs, les usagers de drogues se heurtent aux mêmes préjugés moraux et sociaux et aux mêmes obstacles légaux induits par la guerre mondiale aux drogues et aux drogués. Au-delà de la RdR la constitution d'un groupe de PUD était donc une condition essentielle pour lutter sur le champ de la citoyenneté.

« *Nothing about us without us* »

J'ai rencontré Raheem assez rapidement dans notre premier local à Kaboul, vers la fin de l'année 2006. À l'occasion de mes séjours à Kaboul, j'organisais régulièrement des moments d'échange avec ceux que l'on appelle communément les « bénéficiaires ». Raheem était là lors de la réunion organisée juste après la conférence de consensus sur les traitements de substitution en novem-

En Afghanistan comme ailleurs, les usagers de drogues se heurtent aux mêmes préjugés moraux et sociaux et aux mêmes obstacles légaux.

bre 2007. Je me souviens très bien avoir dit au groupe : « *On a fait la première partie du boulot (autoriser les traitements), la suite ne pourra pas se faire sans vous, ne doit pas se faire sans vous.* » Dans un pays martyrisé depuis trente ans par les guerres et les conflits, où chacun vit dans une économie de survie – au sens premier du terme –, un discours sur la mobilisation des personnes concernées n'était pas une mince affaire. À la discrimination et au rejet classiquement associés à l'usage de drogues s'ajoutait en effet un sentiment profond, partagé par l'ensemble de la population, que la « main tendue » ne l'était que pour aider. Et j'étais vraiment perturbé dans mes convictions que tout être humain a en lui les ressources pour se mobiliser afin d'agir sur son destin... Après de multiples tentatives, cela ne marchait pas. J'avais le sentiment qu'à chaque fois, nous revenions au point de départ, c'est-à-dire au sujet passif attendant l'aide d'un tiers.

Pourtant, dans cet environnement désabusé, un regard se distinguait des autres : celui de Raheem, justement. Quand nous discutons autour de cette belle idée du « *nothing about us without us* » (rien à notre sujet sans nous), ses yeux pétillaient. Il y avait chez lui la lueur que provoque le désir d'agir sur sa propre situation et sur celle de ses pairs. Une lueur bien rare, la plupart de ses collègues essayant de « passer le premier », qui pour un service médical, qui pour une aide, qui pour autre chose, quitte à écraser les autres...

Pendant un moment, j'ai perdu Raheem de vue, m'inquiétant du pire. Il vivait alors dans l'ancien centre culturel soviétique, lieu dantesque ravagé par les bombes qui accueillait les dam-



nés de Kaboul à la recherche d'héroïne. Où tout n'était que violence et lutte pour la survie, à la fois entre le millier d'usagers qui y vivaient et face au harcèlement de la police et des centres de sevrage. C'est à l'occasion d'une sortie de terrain en février 2008 que j'ai recroisé Raheem. Nous sommes tombés dans les bras l'un de l'autre, nous promettant mutuellement d'arriver à créer cette mobilisation de PUD. Un engagement mutuel auquel j'ai ajouté une promesse personnelle : Raheem voulait absolument voir la Tour Eiffel un jour dans sa vie ; il la verrait...

Inciter les UD à participer

Raheem, Abdur-Raheem Rajaei de son nom complet, a 47 ans. Il avait commencé à consommer à 30 ans, aux décours d'une histoire semblable à celle de beaucoup d'Afghans, marqués par les déplacements de population civile, l'errance de camps de réfugiés à la vie sans papiers en Iran, parfois la mort de l'autre pour survivre soi-même. Comme beaucoup de ses pairs, ce parcours l'a conduit à passer la plupart de son temps en prison (douze ans dans les geôles iraniennes) ou dans des centres de sevrage (5 passages dans des centres où l'enfermement pendant 15 jours fait office de projet thérapeutique).

Dans des pays où il n'existe aucun système d'assurance sociale et de solidarité nationale, où la pauvreté économique concerne la majorité de la population (moins de 1 dollar par jour pour subvenir à ses besoins), attendre que les gens se mobilisent par eux-mêmes paraît très difficile. D'autant qu'à l'époque, il n'existait pas de traitement de substitution permettant d'offrir du temps pour militer...

J'ai donc proposé à Raheem de rejoindre progressivement l'équipe du programme MdM, d'abord comme pair éducateur. Ce qui signifiait aussi très concrètement recevoir une rémunération, certes limitée mais tout de même équivalente au double du salaire d'un professeur d'école. C'est bien normal : l'expertise doit être rémunérée !

Raheem s'est alors levé et n'a plus arrêté de marcher et de prendre la parole... Une de ses premières interventions fut de tenir un discours, au nom de la communauté, lors de la cérémonie officialisant

l'arrivée des antirétroviraux en Afghanistan, en mai 2009. Dans le même temps, il commençait à participer aux ateliers de travail organisés par le ministère de la Santé et le ministère de Lutte contre les drogues, une grande première en Afghanistan, tant la société est cloisonnée en castes liées à l'ethnie et à la position sociale. Outre qu'il était usager de drogues, il n'appartenait bien évidemment pas à la « bonne » ethnie ou caste, c'est-à-dire celles qui ont accès à la parole et au pouvoir dans le pays.

Pas mal d'événements sont venus scander le parcours militant de Raheem. Je n'en citerai qu'un, qui pourrait paraître anecdotique au premier abord mais qui est pourtant chargé d'une profonde signification sur la place de l'usager dans le système de santé, pour utiliser une terminologie à laquelle nous sommes habitués. Au cours de l'été 2009, la ville de



Kaboul a connu une épidémie de choléra. Le choléra est une maladie très grave, qui se transmet très facilement par le contact avec un bacille présent par exemple dans de l'eau contaminée et qui conduit à une déshydratation fulgurante. Si les malades sont pris en charge très rapidement, il se traite tout aussi facilement par perfusion. Les usagers de drogues vivant à la rue tom-

Comme beaucoup de ses pairs, ce parcours l'a conduit à passer la plupart de son temps en prison ou dans des centres de sevrage.

baient comme des mouches, les autorités et les « professionnels de la toxicomanie » locaux niant la réalité de l'épidémie, voire accusant MdM de l'avoir introduite ! Aucun hôpital ne voulait accueillir les « drogués ». Face à ce déni, nous avons organisé un plan d'urgence, avec des équipes sillonnant la ville nuit et jour pour ramener les malades au centre et les mettre sous perfusion. En bonne logique avec l'une des devises de MdM : « *Nous soignons ceux que le monde oublie peu à peu* »... Raheem, qui avait été lui-même contaminé, fut pleinement impliqué



© Médecins du Monde

dans ce plan d'urgence. Affaibli, il restait au centre de soin et fut très rapidement promu « responsable des perfusions », le médecin de notre centre ayant du mal à trouver un point d'entrée dans le capital veineux très abîmé des malades, injecteurs de longue date...

Pour moi, cet épisode symbolise le passage à une autre étape dans la promo-

tion et la construction d'une participation active des PUD aux programmes qui leur sont dédiés. Par la suite, Raheem participa avec quelques collègues à une formation de formateurs, dans laquelle les pairs éducateurs étaient sur le même plan que les professionnels de santé. Aujourd'hui, Raheem est ainsi un des formateurs qui intervient dans la stratégie de construction des capacités des personnels afghans des autres centres de RdR en train de se créer en Afghanistan.

Les former à l'activisme

À partir du 22 février 2010, la méthadone est bien sûr venue faciliter l'engagement dans la lutte. Raheem fut l'un des tout premiers patients, et constitue aujourd'hui une ressource puissante pour promouvoir les stratégies de substitution dans son pays : « À travers ces étapes, j'ai appris que les usagers de drogues avaient des droits, comme tout le monde. Et je pense que maintenant, il faut porter un message à la société afghane pour dénoncer les atteintes aux droits de l'homme. De ce point de vue, je suis convaincu que la participation active des PUD, particulièrement dans des manifestations, peut être efficace en Afghanistan et contribuera à changer le regard de la société. »

Ce processus n'étant cependant pas suffisant pour créer une véritable organisation de PUD, nous avons organisé à Kaboul, en octobre dernier, un atelier de for-

mation d'activistes, animé par Matthew Southwell de l'INPUD et Loon Gangte, le président du réseau de personnes VIH+ de Delhi (Inde). Le profil des deux animateurs était important : Matt, bien sûr, pour le volet PUD, mais aussi Loon pour les questions d'accès aux traitements, y compris le combat pour les génériques à l'heure où l'Afghanistan s'appête à rejoindre l'OMC et ses règles commerciales draconiennes en matière de licences d'importation de médicaments. Au-delà des contenus, il s'agissait aussi d'inscrire dès le départ le futur groupe de PUD afghans dans les réseaux internationaux et régionaux (Asie) et de faire venir des experts de façon à renforcer ce groupe émergent dans ses capacités. Des « experts », autrement dit des leaders internationalement reconnus sur la participation des usagers de drogues/ex-usagers de drogues dans les programmes VIH/RdR, dans les espaces de débat de la société civile, et dans le plaidoyer auprès des décideurs. Experts qui ont permis de fournir un modèle d'intervention à ce groupe qui n'en avait aucun jusqu'à présent. Dans la logique du programme de MdM, ils deviendront à leur tour des modèles pour leurs pairs dans tout le pays, à commencer par les staffs communautaires des ONG afghanes et les groupes d'auto-support qui se créeront. « Aujourd'hui, explique Raheem, nous avons ainsi un groupe de douze membres qui se réunit régulièrement tous les samedis. L'enjeu est de

maintenir la mobilisation et la motivation que nous a apportées cet atelier. Car il y a du boulot ! Même si je constate des changements chez certains interlocuteurs depuis deux ans, le concept de PUD n'est pas encore compris ici. Et c'est important de continuer, car un de mes souhaits les plus profonds est que les traitements de substitution soient accessibles dans tout le pays, pas seulement dans le centre MdM à Kaboul. » Lors de la prochaine Conférence internationale de réduction des risques qui se tiendra à Beyrouth en avril 2011, Raheem interviendra au nom de la communauté des PUD afghans. Il a déjà participé activement à la Conférence internationale de Vienne sur le sida et à la promotion de la Déclaration de Vienne. Il en a profité pour passer par Paris pour voir la Tour Eiffel... Promesse tenue !

Dans quelques années, lorsqu'on relira cette histoire de Raheem, je suis convaincu qu'elle apparaîtra comme une des pierres majeures à l'édifice du combat pour la citoyenneté des personnes utilisant des drogues en Afghanistan. À l'heure où ce papier partait sous presse, Raheem préparait la première manifestation d'usagers de drogues en Afghanistan, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida... « Ce jour là, nous avons prévu d'aller sur les spots dans la ville pour faire venir les PUD à la manifestation que nous organisons. Nous les sensibiliserons sur leurs droits, nos droits. » Bonne chance l'Ami ! ■ Olivier Maguet





PLANTES INTERDITES

Une histoire des plantes politiquement incorrectes

JEAN-MICHEL GROULT

Éditions Ulmer, 2010

Qu'est-il arrivé aux éditions Ulmer et au botaniste Jean-Michel Groult, davantage habitués aux manuels de jardinage écolo, pour sortir cet ovni hors collection ? Étaient-ils sous l'influence des plantes psychotropes dont il est question ? Peu importe après tout, le résultat est ce que l'on appelle un « beau livre » : grand format, maquette aérée et illustrations soignées. L'auteur mêle la grande Histoire, pour le plaisir des novices, aux petites anecdotes méconnues, qui raviront les érudits. Le tout, à la manière du passionné qui sait rendre son histoire captivante sans (trop) ennuyer son lectorat. Le contenu se divise en 7 parties. Les 4 qui concernent les drogues traitent surtout du cannabis, du peyotl, de l'iboga, de l'ayahuasca, de la coca, du pavot, du khat, des champignons et de l'absinthe. Un chapitre étonnant est consacré aux plantes utilisées depuis la nuit des temps par les femmes du monde entier pour avorter et dont l'interdiction est parsemée de similitudes avec la prohibition des drogues : clandestinité, trafic, utilisation de son propre corps, délit d'incitation et de provocation, mise au ban de la société, diabolisation des « avorteuses » comme c'est le cas des dealers aujourd'hui... Domage que le livre se termine par les parties les moins convaincantes : les « plantes invasives » (où nazisme et écologie font bon ménage !) et les « interdits agricoles », véritable fourre-tout qui pointe les combats entre l'agro-industrie et les petits producteurs ou les citoyens (OGM, monopoles des semences, tabac...).

Grâce à sa facture et son iconographie, *Plantes Interdites* trouvera une place de choix sur vos étagères. Et son riche contenu vous permettra de briller en société à diverses occasions, à l'heure de l'apéro, du tarpé ou du poudrage de nez, au pieux et même au supermarché ! ■ **Fabrice Perez**

Une nouvelle édition de l'ouvrage de Michka et consorts traitant du cannabis thérapeutique est enfin disponible. Complètement actualisé et remis à jour, cet ouvrage est un incontournable, d'autant que les livres sur ce thème se font rares dans la langue de Molière. Richement illustré, tout autant théorique que pratique, assorti d'un annuaire actualisé, il vous permettra de réaliser vos propres recettes ou de trouver des infos utiles si vous préférez entamer des démarches plus officielles... L'un n'empêche pas l'autre.

Le livre est enrichi de propos d'experts cannabiques, le docteur Bertrand Lebeau, addictologue et actuel président de la CECT, le professeur Mechoulam, découvreur du THC, Robert Clarke, botaniste du cannabis, Jorge Cervantes, gourou de la culture, et bien d'autres spécialistes et activistes du milieu. Bref, une belle brochette.... En résumé, un bouquin pas nouveau mais indispensable pour toute personne curieuse du sujet ■ **Eric**

CANNABIS MÉDICAL

Du chanvre indien au THC de synthèse

MICHKA
(et consorts)

Mama Éditions, 2010



MATIÈRE PREMIÈRE

JÖRG FAUSER Éditions Léo Scheer, 2010

Publié par les éditions Léo Scheer, le roman de Jörg Fauser est une promenade douce-amère dans le mouvement alternatif allemand. Le héros, qui n'est autre que l'auteur, débute sa carrière de « marginal » à Istanbul où il se gave d'opium et arnaque les touristes avant d'être arrêté et expulsé, laissant en Turquie les carnets dans lesquels il jouait à l'écrivain. Il découvrira alors « la punition que les furies du pavot infligent à leurs amants incapables ».

La vie dans les squats, les réunions fumeuses dans les amphes, les nuits psychédéliques, les ventes à la criée d'une version photocopiée de la *Fonction de l'orgasme* de Wilhelm Reich, les plans foireux pour partir à l'autre bout du monde, les petites et les grandes histoires d'amour... Jörg Fauser n'a pas son pareil pour nous faire partager, non sans ironie, sa vie dans l'Allemagne des années 1970. Passant de l'héroïne à l'alcool, en permanence insatisfait, son héros est un désabusé : « Sodome et Gomorrhe ou le marxisme-léninisme, c'est kif-kif, mais si on me demandait des comptes, je préférerais encore prendre place parmi ceux qui n'avaient pas de plan d'épargne loge-

ment, de mandat pour le congrès du parti, et plus d'illusions politiques à perdre mais seulement des molaires. » Gardien de nuit, employé de banque, bagagiste, il est obsédé par l'écriture qu'il pratique à tout bout de champ. « Retirer l'amour à un homme revenait à l'assassiner, mais avec une machine à écrire, on pouvait survivre », écrit le héros de *Matière Première* qui nous plonge dans la littérature d'avant-garde allemande ou nous conte ses déboires en tant que rédacteur en chef d'une obscure revue... Le récit de sa rencontre avec William Burroughs à Londres vaut le détour.

Écrit par « un marginal qui, même chez les marginaux, restait en marge », *Matière Première* passe, sans qu'on s'y perde pour autant, d'une saison à l'autre. Le style y est toujours alerte, le propos acide, mais jamais méchant.

Jörg Fauser est mort en 1987 le jour de ses 48 ans. Il a été écrasé par un camion sur une autoroute où il n'avait aucune raison d'être à une heure improbable de la nuit... De quoi entretenir le mythe autour de cet écrivain singulier et attachant ! ■ **Jean-Pierre Galland**

WEEDS

SAISON 6



Si vous avez regardé les épisodes des deux dernières saisons comme on tire sur la fin d'un joint contenant sa dernière boulette de shit (autrement dit, en espérant ressentir des effets tout en sachant que c'est le filtre qui se consume), vous hésitez alors à écraser définitivement votre mégot et à en finir avec cette série. N'en faites rien, car la saison 6 dont la diffusion s'est achevée le 15 novembre aux États-Unis, c'est un peu comme si, dépité sur le canapé, vous retrouviez entre les coussins de quoi faire un généreux deux-feuilles. Nancy et sa famille quittent le Mexique et la Californie et prennent la route, tels des Merry Pranksters du THC. Les scénaristes nous régalaient en enchaînant rencontres délirantes, situations improbables, et exacerbent à souhait les caractères des personnages principaux. On retrouve le côté South Park en chair et en os qui avait fait le succès des deux premières saisons. Courez vite chez votre dealer de séries car Canal+ en est seulement à la saison 4 ! ■ **Fabrice Perez**



D.R.



D.R.

HERETIK SYSTEM

We had a dream

DAMIEN RACLOT-DAULIAC

www.heretik.net (66 minutes)

Ce documentaire autoproduit est raconté à la première personne du pluriel, à travers les témoignages des principaux membres du sound system Heretik, bien connu du milieu des free parties. Les adjectifs utilisés sur les éléments promotionnels du DVD (« mythique », « historique », « emblématique »...) viennent alimenter une image autoproclamée de stars underground qui s'la pètent. Mais en visionnant cette biographie de groupe, on constate la lucidité de ces jeunes gens qui font partie de l'Histoire d'un mouvement culturel transnational qui dérange la société depuis vingt ans. À contre-courant des idoles travellers de ce même mouvement (déjà montrées en 2005 par le réalisateur dans son précédent DVD, *World Traveler Adventure*), tels les Spiral Tribe, ces éternels exilés à la culture incomprise chez eux, les Heretik décidèrent de rester en France pour commettre leurs multiples « attentats sonores » jusqu'à se compromettre consciemment. Le témoignage d'un flic des RG venant savoureusement accréditer l'importance disproportionnée

donnée à tout ça par l'État. À la manière des films sur les groupes de rock, leur histoire est jalonnée d'épisodes potaches, tragiques, grandioses et pathétiques. On pourra regretter que les personnages principaux jouent sur une certaine forme de repentance. Mais parmi eux, l'un sort vraiment du lot, Léo, le plus chéper de tous. Au fil du récit, on comprend que c'est lui qui définit le mieux l'âme de la tribu. Lui aussi qui, derrière son discours halluciné, donne un sens à l'activisme de tous les autres. Personnage à la conscience modifiée, il devient par sa seule présence le modificateur de celle de ses complices et de leur public qu'il entraîne dans une subversion contagieuse que ce film contiendra très certainement à propager.

Le coffret collector rappelle les flyers de teuf en noir en blanc et contient une planche de dessins, des stickers et la possibilité de télécharger la musique du film, autre acteur incontournable de cette épopée.

Heureusement, il reste un adjectif, qui n'a pas été utilisé pour la promo : monumental. ■ **Fabrice Perez**

HUNTER S. THOMPSON, AUTEUR SOUS INFLUENCE

D.R.



En cette rentrée littéraire les drogués ont de quoi être heureux : suite à la parution d'une biographie de l'auteur de *Las Vegas Parano*, Hunter S. Thompson, journaliste & hors-la-loi, bon nombre des œuvres de cet auteur majeur de la littérature sous influence ont été rééditées. Une excellente occasion de faire le point sur un personnage haut en couleurs injustement méconnu en France.

Très documentée, cette biographie se ressent du point de vue de son auteur : W. Mc Keen, prof de journalisme à la fac. Heureusement, la vie de Thompson est suffisamment déjantée pour qu'on y trouve aussi notre bonheur. On y apprend par exemple qu'il attira pour la première fois l'attention du FBI à l'âge de neuf ans (une histoire de destruction de boîte aux lettres) et qu'il s'en tira en mimant l'autisme... Feinte qui marcha moins bien lorsqu'un peu plus vieux, les flics le sortirent directement de son lycée menottes au poignets. Rien de bien grave, mais à force de conneries diverses – qui firent de lui une véritable star dans son patelin –, il finit par prendre deux mois ferme à l'âge de 18 ans. Une fois sorti, il trouva un boulot de camionneur mais se lança presque aussitôt dans une vitrine. C'était peut-être le moment de se ranger. Thompson décida donc de devenir pilote dans l'armée. « Il revêtit pour la première fois l'uniforme à la fin de l'été 1955, arriva ivre à la base et impressionna fort son sergent instructeur en vomissant lors de l'appel. »

Finalement, il se retrouva en charge de la rubrique Sports du journal de la base. Il faut dire que dans l'ombre de l'enfant turbulent, un H.S. Thompson cultivé et avide de lectures s'était développé. La prison comme son expérience militaire le poussèrent à écrire à sa famille et à ses amis et au cours de cette correspondance, il découvrit « qu'en mettant les choses par écrit, je peux les comprendre et les voir plus objectivement ». Son expérience à la base tourna assez vite au vinaigre et il partit pour New York, d'où il écrivit à un ami : « Il y a des gens qui dorment partout, sur mon lit, sur le sofa, dans un lit pliant, et même dans des sacs de couchage par terre. Tout est recouvert de bière croupie, presque tous mes disques sont bousillés, chaque serviette, chaque vêtement est dégueu, les assiettes n'ont pas été lavées depuis des semaines, les voisins ont envoyé une pétition au proprio pour que je sois viré, ma vie sexuelle est complètement détruite. Je n'ai pas d'argent, rien à bouffer, aucune intimité et certainement pas la moindre tranquillité d'esprit. » C'est dans ces conditions

qu'il rencontra celle qui devint sa première femme, une jolie fille dotée d'une âme de sainte qui supporta toutes ses excentricités – et quelques baffes aussi –, s'acharnant à lui assurer un quotidien qui lui permettait d'être « la bête délirante nommée Hunter S. Thompson ».

Quant à sa tranquillité d'esprit, il la retrouva en emménageant ensuite dans une cabane où il « commença par jouer le rôle d'écrivain [et] se laissa pousser la barbe ». Agité par une bougeotte pathologique, il serait trop long de lister tous les endroits où il résida mais il passa par Porto Rico, séjour dont il tira la base de *Rhum Express*, puis par San Francisco où, âgé de 27 ans, il fit son enquête sur les Hell's Angels.



D.R.

« Est-ce que vraiment [les drogues] m'ont bousillé ? Je suis ici sur une superbe plage mexicaine. J'ai écrit trois livres. J'ai une belle forteresse de quarante hectares dans le Colorado. Sur ces éléments, il me faut conseiller l'usage des drogues. » (H.S. Thompson, 1974)

En fait, la vie de Thompson est trop compliquée pour être racontée et Mc Keen peine à la résumer en 480 pages. Totalement en phase avec son époque, il fut de tous les événements, sillonna l'Amérique sans relâche et rencontra un nombre impressionnant de personnalités. C'était sa méthode de travail : être au bon endroit au bon moment puis rapporter ses expériences. La vie et l'œuvre de Thompson sont donc si intimement liées qu'un sentiment de déjà-vu s'emparera de ceux qui liront sa biographie après ses œuvres.

Quoiqu'il en soit, Mc Keen (qui n'en est pas à son premier bouquin sur Thompson) connaît son sujet et on en apprend beaucoup sur la part secrète de la vie de Thompson. Celle – nettement moins drôle – qu'il n'étala pas dans ses articles : ses deux enfants mort-nés, l'alcoolisme de sa mère, son obsession pour le suicide, « le seul acte humain logique », ses problèmes d'argent, le décès de son frère et la dégradation progressive de son état physique. Car même s'il était bien plus sérieux qu'il ne voulait le faire croire, Thompson menait une vie difficilement viable à long terme. « J'ai entrepris dès mon plus jeune âge de vivre aussi peu de temps que je le pourrais », disait-il. Il attendit pourtant d'être devenu à moitié grabataire pour se donner la mort, en 2005, à l'âge de 68 ans.

Nombriliste patenté, macho fini, passionné d'armes à feu et raciste assumé, ce « gentleman sudiste » en quête de virilité n'en était moins attachant par sa créativité et son idéalisme combattif. Un gros con génial en somme. Certes, ce n'était pas le meilleur représentant que les drogues pouvaient avoir, mais à coup sûr le plus marrant. Lors d'une conférence, il répondit à une étudiante qui lui demandait s'il était pour ou contre la légalisation : « Pour ! Absolument pour ! On va y laisser la moitié d'une génération mais au regard de l'Histoire, c'est quoi une demi-génération ? » ■ Vincent Benso



Where the buffalo roam, avec B. Murray et P. Boyle, réal Art Linson, 1980.

Malheureusement non traduit en français. Comme ce film bien délirant raconte aussi les aventures de Thompson et de Zeta Acosta (Carl Lazlo dans le film), beaucoup le considèrent comme une suite de *Las Vegas parano*.

Las Vegas Parano, avec J. Deep et Benicio Del Toro, réal T. Guillian, 1998.

Inutile de présenter ce grand classique, récit amplifié de deux virées à Vegas de Thompson et Zeta Acosta.



Hunter S. Thompson
Las Vegas parano



Buy the ticket, take the ride : Hunter S. Thompson on film. Documentaire non traduit en français, réalisé en 2006 par T. Thurman

Gonzo : the life and work of Dr Hunter S. Thompson. Documentaire réalisé en 2008 par A. Gibney. Non traduit en français.



The Rhum Diary, avec J. Deep et A. Eckhart, réal B. Robinson. Sortie d'ici deux ans.

LAS VEGAS PARANO H. S. THOMPSON

Folio 2010 (éd. originale 1971), 6 euros

« **N**ous étions quelque part près de Bartow, en bordure du désert, quand les drogues ont commencé à faire effet. Je me souviens avoir dit un truc du genre : « Je me sens un peu étourdi, peut être que tu devrais conduire... » Et puis soudain, il y a eu un terrible grondement tout autour de nous et le ciel était plein de ce qui ressemblait à d'énormes chauves-souris piquant et grinçant et plongeant tout autour de la voiture, qui roulait à 160 à l'heure capote baissée vers Las Vegas. Et une voix hurlait : "Doux Jésus ! Qu'est-ce que c'est que ces fichues bestioles ?" »

Hé oui, avant d'être un film, *Las Vegas Parano* fut d'abord un bouquin inspiré d'un épisode réel de la vie de Thompson. En 1964, *Sport's Illustrated* commanda un article à Thompson sur une course de motos dans le désert. Rien de bien passionnant mais comme c'était un moyen rapide de se faire un peu d'argent, Thompson accepta. Et puisque son ami Zeta Acosta l'avait convaincu d'écrire un article sur le décès suspect d'un journaliste latino très critique envers sa municipalité, il lui proposa de l'accompagner pour en discuter là-bas... Finalement, les deux amis passèrent le plus clair de leur temps à se défoncer dans les casinos de Las Vegas et l'article que Thompson parvint à écrire sur la course – à laquelle il avait à peine assisté – fut « *agressivement rejeté* » par *Sport's Illustrated*. Pour son propre plaisir, il se lança alors dans un compte rendu intensifié de cette virée à Vegas dont il envoya quelques pages à la rédaction de *Rolling Stone*. Devant l'enthousiasme de ses collègues, Thompson comprit qu'il tenait quelque chose et écrivit à *Sport's Illustrated* pour les remercier d'avoir refusé son article : « *Tôt ou tard, vous verrez ce que votre appel a mis en route. Le Seigneur agit selon des voies merveilleuses. Cet appel a été la clef d'une défonce massive. Le résultat est encore en l'air, et ne cesse de monter. Quand*

vous verrez la boule de feu finale, souvenez-vous que c'est de votre faute. »

Mais le plus fort fût qu'un mois après, *Rolling Stone* lui offrit de continuer son récit en l'envoyant couvrir la conférence nationale sur l'abus de drogues qui se déroulait justement à Vegas. Emmenant à nouveau Zeta Acosta, ils passèrent trois jours raides défoncés aux côtés des meilleurs flics antidrogues des États-Unis « *Ce n'était pas la mer à boire que de rester assis sur notre chaise avec la tête pleine de mescaline et d'écouter des âneries monumentales, heure après heure... Cela ne comportait vraiment aucun risque. Ces pedzouilles à la noix étaient incapables de faire la différence entre mescaline et macaroni.* »

L'orgie qu'ils menèrent parallèlement à la conférence fut si coûteuse qu'*American Express* bannit Thompson à vie, mais cette nouvelle virée lui donna la matière première pour rédiger la seconde partie de son livre. La parution du bouquin, sous-titré « *Une équipée sauvage au cœur du rêve américain* », fut retardée par la menace de procès en diffamation de Zeta Acosta – facilement reconnaissable dans le livre – qui craignait pour sa crédibilité d'avocat et qui n'avait, semble-t-il, pas du tout apprécié de se voir transformer en Samoan. Mais finalement, au bout de quelques mois, dans un extraordinaire volte-face, Acosta décida de renoncer à toute procédure pénale, à condition que l'ouvrage soit illustré par une photo de lui et Thompson assis devant le Caesar Palace.

Quelques années plus tard, l'historien D. Brinkley dira qu'« *Hunter se servait de Vegas comme d'une métaphore du rêve américain, pour une dénonciation hautaine et à bien des égards cinglante de la culture américaine, et pourtant c'est en même temps une célébration de cette culture.* » ■ Vincent Benso



Oscar Zeta Acosta the Brown Buffalo

C'est en 1967 que Thompson rencontra Oscar Zeta Acosta, un avocat militant du Brown Power (mouvement d'émancipation latino) qui défendait gratuitement les latinos victimes de discrimination dans le sud des États-Unis, et se présenta à l'élection au poste de shérif de Los Angeles. Grand ami de Thompson avec qui il partageait un goût immodéré pour les drogues et une croyance dans leur mort imminente, Zeta Acosta disparut mystérieusement en 1974. Son fils Marco fut la dernière personne à avoir eu un contact répertorié avec lui ; selon la légende, Oscar Acosta lui aurait déclaré au cours d'un appel téléphonique, « *Fiston, je suis sur le point d'embarquer sur un bateau rempli de neige blanche* ». Plus personne n'entendit jamais parler de celui qu'avec sa verve habituelle Thompson décrivait comme « *un dangereux voyou* » avec « *une tête remplie d'acide, un 357 magnum chargé à la ceinture, un homme de main toujours à ses côtés, et la déconcertante habitude de vomir sous la véranda des geysers de sang rouge vif* ».





HELL'S ANGELS

Folio 2010 (éd. originale 1971), 6 €

Première publication (articles à part) de H.S. Thompson, *Hell's Angels* est typique du genre comme de la méthode de son auteur : des observations quasi-sociologiques et de croustillantes anecdotes autobiographiques semées au détour d'une trame que l'on peine à suivre... Pas vraiment un roman, pas vraiment un reportage non plus... Du gonzo à l'état brut !

Pour écrire ce bouquin, Thompson passa une année en compagnie de la section de San Francisco des Hell's Angels, ce gang de fanas de Harley Davidson arborant têtes de mort et croix gammées. Courageux mais pas téméraire, il se serait plusieurs fois planqué dans le coffre de sa caisse quand les balèzes aux barbes teintes sortaient les chaînes de motos. Ce qui ne l'empêcha pas de finir par se faire cartonner pour de bon, on ne suivait pas impunément ces motards réputés ultra-violents dont les frasques défrayaient alors la chronique... Particulièrement les affaires de viols collectifs qui constituent une thématique importante du bouquin (âmes sensibles s'abstenir, certains passages sont très crus). En effet, tout en admettant la propension des Angels pour le viol et sans le



Hunter S. Thompson
Hell's Angels



LE GONZO

Inventé par B. Cardoso, le gonzo (dernier poivrot encore debout dans le jargon des barmen de Boston) est une méthode d'investigation journalistique popularisée par Thompson. Pour le journaliste, cela suppose de se placer dans le feu de l'action, de s'intégrer à ce qu'il souhaite observer puis de ne pas se contenter de décrire les faits mais de raconter son expérience dans toute sa subjectivité. Depuis les 90's, le terme gonzo est aussi utilisé pour qualifier les films pornographiques utilisant des caméras subjectives (portée par l'acteur).

PARANO DANS LE BUNKER ET DERNIER TANGO À VEGAS

Tristram 2010 (24 € chacun)



Recueils d'articles parus dans divers journaux (*New York Times*, *Rolling Stone*, *Boston Globe*...), ces deux bouquins, éditions revues et corrigées des deux volumes de *La grande chasse aux requins* (10/18, épuisés) sont des classiques du journalisme gonzo : l'auteur est généralement le personnage principal des articles et son cheminement ainsi que ses difficultés à écrire en font la matière première. Le tout, agrémenté de nombreuses anecdotes mêlant soirées déjantées, prises de drogues en tout genre et sales blagues.

Aussi marrants qu'instructifs, ces deux ouvrages retracent les années 60-70 du point de vue de Thompson. Les années 80 seront, quant à elles, couvertes par le prochain volume des « gonzo papers » : *Peur et dégoût dans les années 80*, à paraître chez Tristram à l'automne 2011. ■ V. B.

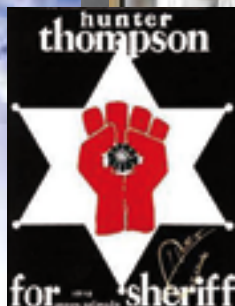
cautionner, Thompson mène une contre-enquête convaincante sur l'exagération par les médias de ces faits divers.

Quant aux drogues, elles ne sont pas en reste : beaucoup d'Angels en étaient consommateurs et leurs habitudes sont décrites avec le sens du détail et l'humour qui caractérise Thompson. Chose étrange, le lecteur avisé remarquera qu'on ne trouve pourtant rien qui ait trait au speed, dont les Angels et Thompson lui-même étaient pourtant friands... Par contre, il se délectera de la description des soirées organisées au domicile de Ken Kesley (*Vol au-dessus d'un nid de coucou*) qui hébergeait les Merry Pranksters (groupe de rock emblématique de la consommation de LSD et précurseur du mouvement hippie). C'est en effet Thompson qui aura présenté les chantres du LSD aux Angels, tissant un lien entre deux univers dont l'antinomie se révélera lorsque les Angels déboulent dans les manifs contre la guerre du Viêt-Nam pour casser du hippie. D'après Thompson, c'est ce qui marquera la fin de sa fascination pour le gang mais il est possible que son pétage de gueule final au sujet des droits d'auteur n'y soit pas totalement étranger... ■ V. B.

H.S. THOMPSON FOR SHERIFF

Publié dans *Parano* dans le bunker

Mention spéciale à *Pouvoir freak dans les rocheuses**, compte rendu du combat de Thompson pour réduire « le fossé qui sépare la Culture de la Drogue de l'activisme politique », combat qui se concrétisa par son implication dans la campagne visant à faire élire Edwards (« grand défoncé, avocat et coureur motocycliste texan de 29 ans ») comme maire d'Aspen. Conscient que « pour le marginal moyen, l'idée de s'inscrire sur les listes électorales est déjà de trop » et « qu'il est inutile d'essayer seulement de convaincre des gens de [voter] sans leur donner une très bonne raison, comme un candidat tout à fait inhabituel... Ou un plan flamboyant », Thompson décida de mettre sa célébrité et son bagout à profit en acceptant de devenir le futur shérif d'Aspen si Edward était élu. Comme symbole de campagne, il hésita à prendre « un hibou cyclope horriblement déformé » mais choisit finalement ce qui devint ensuite le « poing gonzo » (un poing à deux pouces tenant un bouton de peyotl). Il se consacra ensuite à élaborer un programme que l'on pourrait juger excessif : gazonner toute les rues de la ville, rebaptiser la ville Fat City pour faire baisser les prix de l'immobilier, installer une estrade sur la pelouse du tribunal pour y punir publiquement les dealers malhonnêtes... Mais le plus génial de l'histoire est qu'ils faillirent réellement gagner les élections, perdant de seulement 6 voix sur 1 200 !



RHUM EXPRESS

Folio, 2010 (6, 60 €)

Alors qu'il s'inspire d'un épisode de la jeunesse de Thompson, *Rhum Express* est l'un des derniers livres publiés par Thompson (1988) et bien qu'il s'agisse en grande partie du remaniement de notes prises vingt ans plus tôt, on y sent une plus grande maturité. Récit des tribulations d'un Américain fraîchement débarqué à Porto Rico pour travailler au *San Juan Daily News*, un journal anglophone censé véhiculer une image positive de l'Amérique mais rassemblant surtout poivrots, misanthropes et jeunes requins, *Rhum Express* se lit comme un carnet de désillusions. Un livre assez singulier dans l'œuvre de Thompson, dont les fans de Johnny Depp attendent avec impatience la prochaine adaptation à l'écran (réalisée par Bruce Robinson avec Johnny Depp et Aaron Eckhart (*Thank you for smoking*)).



Dès 2009, bien avant qu'elle soit identifiée par l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies), la méphédrone apparaissait dans les témoignages du forum d'Asud. Faisant partie du flot des nouvelles drogues en vente sur Internet, sa médiatisation a boosté sa consommation. Si son interdiction, en juin dernier, n'a pas empêché les usagers de continuer à en prendre, elle a surtout interdit toute prévention et éducation à l'usage.

MarlaSinger le 18 mai 2009

Depuis quelques mois, je vois tourner dans mon entourage une « nouvelle drogue ». Apparemment, une sorte de mélange entre la MDMA, les amphé, voire la coke (... pour cette dernière, je ne suis pas convaincue).

Ça a une couleur « ivoire » mais surtout, signe distinctif, ça pue la réglisse, le fenouil ou un truc dans le genre. Bref, une odeur tenace et reconnaissable. Ils appellent ça par toutes sortes de surnoms, mais ça s'apparenterait (ou ça serait) de la méphédrone.

Ca tourne de + en +, et ça risque bien de devenir la drogue « à la mode » cet été. J'ai cherché des renseignements sur ce produit, pour en connaître les composants et surtout les risques (mélanges, quantité absorbée, modes de conso...), mais au final niveau RdR, j'ai pas trouvé grand-chose. À part des sites ricains où ils en vendent, etc. À ce que j'ai compris, cette « nouvelle » drogue serait un dérivé d'une sorte de médoc... Enfin bon, je sais pas, c'est pourquoi je demande. Je pense ne pas être la seule à en avoir entendu parler et ça tourne en teuf, etc. Et puis j'aimerais pouvoir renseigner les potes qui s'en foutent plein les naseaux. ■

M77, le 30 août 2009

J'ai testé la méphédrone il y a trois semaines. 19h30, je prends un petit parachute. Au bout d'une heure, je me sens monter, l'effet est stimulant, pousse à boire et à fumer mais coupe complètement l'envie de manger.

Je reprends un parachute vers 23h00, remontée stimulante mais ayant picolé et ne contrôlant plus trop ce que je fais, j'en reprends un à 01h30. Je suis toujours avec des amis dans un bar de nuit archidefoncé, difficile de suivre une conversation, mes yeux se font la guerre dans leurs orbites comme avec la MDMA, mais grosse motiv pour être avec du monde. Je finis chez moi à 3h00 avec deux inconnues (héhé, ça facilite le passage à l'acte. Je suis hyper

timide d'habitude, là au contraire, j'attaque, j'insiste et je j'arrive à mes fins...) à boire verre sur verre, fumer clope sur clope, et enfin dodo à 9h00 du matin avec l'une d'elle. Mais au final, descente effroyable sur plusieurs jours, trouble du sommeil, culpabilité...

Ça fait dix ans que je prends de la MDMA, du LSD, cocaïne ou speed de temps à autres, et je pense avoir fait le tour de la question. Cette dernière expérience m'a rappelé à quel point je préférerais être frais et dispo et combien ces drogues (y compris l'alcool) entachaient ma personnalité et la confiance en soi (je parle des jours/semaines qui suivent). C'est vrai que quand tu décides de raccrocher la « teuf », la vie est un peu plus triste mais ces *highs* et descentes à répétition finalement, c'est pire.

Au final pour la méphédrone, je déconseille d'en prendre plus d'un parachute ou deux maxi. Au-delà, la descente est trop dure... En plus, j'ai grave mélangé avec la tise car ça pousse à consommer = neurotoxicité accentuée (niveau dosage, c'est une copine qui m'a fait les parachutes, c'était pas des très petits ni des très gros, mais je pourrais pas dire combien exactement.) ■



Joojoo le 14 novembre 2009

Une expérience sous méphédronne pour ceux qui se demandent encore exactement quels sont les effets de cette drogue « légale »... J'en ai pris il y a deux soirs environ et le trip a été violent, beaucoup plus qu'avec beaucoup d'autres drogues « illégales »... Je suis toujours en redescente et je regrette vraiment d'en avoir pris. Une précision, cette drogue très populaire en Angleterre en ce moment se nomme couramment *Miaou* (*Meow* en anglais...).

Donc soirée en appartement, très cool, je bois un peu, environ trois verres, puis une fille de Londres nous dit avoir de la drogue qu'elle a reçue le matin même qui s'appelle *Miaou*. Elle nous dit que c'est comme de la fausse coke. Dans mon esprit, je me dis : une drogue légale commandée sur Internet et le profil de la fille qui ne ressemble vraiment pas à une consommatrice de drogues, ça doit être quelque chose de vraiment léger, cheap, qui ne fait pas grand-chose, genre bio-smoke pour la weed... D'une manière vraiment inconsciente, ce que je regrette encore, je sniffe une très grosse ligne, une grosse poutre, me disant que ça ne fera rien du tout ou au mieux quelques petits effets si j'en prends beaucoup, ne prenant vraiment pas le truc au sérieux...

Déjà, le produit déchire les narines, ça brûle beaucoup. L'odeur

très forte est entre une sorte de citron chimique et de réglisse. J'ai une montée immédiate très très violente, type MDMA mais vraiment totalement immédiate, peut-être due à la forte dose que j'ai prise en une seule fois. Pris par surprise, je commence à paniquer, sueurs froides, effet dark d'un trip MD qui part mal, mais je reviens bien et finalement l'effet



ecsta dure à peine dix minutes, puis se transforme en un trip speed/coke qui dure une bonne heure dans mon cas. Pas de reniflements mais gros grincage de dents. Assez proche de la coke, cet effet est pas mal, avec toutes les caractéristiques habituelles (moulin à paroles, euphorie, etc.), et dure plus longtemps par rapport à la coke. Je rappelle encore une fois que j'ai pris une très grosse dose.

Je me sens un peu mieux et décide de reprendre une petite ligne environ 1H30 après. Mais là, l'effet dure moins longtemps et je me retrouve vite dans un down où je n'ai plus envie de parler à personne, anxiété, attaque de panique... Les gens partent, je prends deux Xanax® car je me sens très anxieux. Je me couche, dors dix heures, me réveille à peu près OK. Je bois un café, mange et, fait très bizarre, j'ai une remontée juste après avoir fini de manger. Je deviens très confus mentalement, je vais prendre une douche pour essayer de redescendre mais à peine dans la douche, je suis pris de panique et ressors de la salle de bains, complètement paniqué. Je reprends deux Xanax® et retourne au lit, où je suis resté bloqué jusqu'au lendemain matin, très faible, ne pouvant à peine bouger, avec une tension très basse, la peau transparente (ma femme était avec moi), le cœur qui bat très lentement... Je me sens toujours bizarre, à la fois faible et anxieux, pas complètement lucide... Je pense que cette drogue est une vraie saloperie, et je connais le sujet. Si quelqu'un à un commentaire sur la redescente, ou une solution pour que ce soit plus cool ?) ■

WhimsicalGirl le 22 janvier 2010

Première prise de méphédronne, sensation très bizarre, incon nue mais pas mauvaise. Totalement différent de la C. L'effet est vraiment long, pour ma part trois heures (pour 16 mg) d'état complètement ailleurs, comme si le corps était endormi, mais mon esprit est là. Mais on contrôle pas trop les réflexes très chelou lol. La mâchoire qui serre, ma lèvre est tellement gonflée à force de la mordre, et je fais pas exprès... Il faut absolument que la prise soit faite en compagnie de personnes de confiance. Parce qu'étant donné que c'était la première fois, si je l'avais pris seule chez moi, j'aurais trop cogité et après, c'est le BAD total. Mais heureusement que j'étais bien accompagnée ! Je ne revendique pas cette drogue, très spéciale je dois dire. Je ne compte pas en reprendre, ou sinon en diminuant la dose, mais pour l'instant, j'y touche plus. Peace les gens ! ■

Mister R le 6 juin 2010

Salut, j'ai pris de la méphédronne en gélules dans la nuit de dimanche à lundi. J'ai pris 3 gélules en douze heures de temps et je suis encore flagada aujourd'hui, 5 jours après. J'ai vu dans certains commentaires que la descente est longue et horrible, je confirme ! Pour joojo qui a rédigé un commentaire pendant sa descente il y a plusieurs mois, peux-tu me dire combien de jours après tu es revenu à la normale ? Si quelqu'un sais quelque chose sur la durée de la descente...merci beaucoup. ■

Luce le 7 juillet 2010

Personnellement, je me suis fait plusieurs soirées meph entre amis. On peut la prendre de plusieurs façons différentes, ma préférée étant en parachute. La sniffer arrache complètement le nez, et cette espèce d'odeur d'amande/pâte à modeler/noix de coco vous colle aux narines pendant deux jours. Les premiers effets en para arrivent au bout d'un quart d'heure environ. D'incroyables bouffées de chaleur, un grincage de dents incontrôlable, une impression de « flotter » dans l'air ambiant et surtout, ce besoin continu de parler. Ce qui m'amuse le plus avec cette drogue (lorsqu'on la prend avec des gens), c'est ce petit moment où tout le monde est en montée en même temps et où la conversation n'a absolument aucun sens mais continue. Je me rappelle une fois en avoir pris toute la nuit avec des amis, et avoir parlé continuellement jusqu'à 9h00 du matin. Ma bouche était pleine d'aphtes à cause de cela... Je trouve l'effet très similaire à celui provoqué par la MD. Néanmoins, la descente est TRÈS pénible, le sentiment le plus fort (pour ma part) étant celui de n'avoir envie de rien. ■

Quelques conseils de réduction des risques quand on teste quelque chose de nouveau comme la méphédronne :

- Commander un produit psychoactif par Internet ne garantit en rien la qualité du produit, ni même que le produit commandé sera celui qui vous sera livré.
- Se renseigner sur les effets et les risques du produit avant d'en consommer.
- Toujours tester en prenant de petites doses.
- Attendre que ça fasse de l'effet avant d'en reprendre, sinon on risque une grosse montée pas agréable et un bad trip.
- Être accompagné, de préférence par des personnes ayant l'expérience de la consommation.
- Penser à s'hydrater et manger, surtout si on est en milieu festif.
- Éviter les mélanges qui peuvent potentialiser les effets et les risques, notamment avec l'alcool.

ADRESSES



POINT ÉCOUTE DROGUES

Hôpital de Soissons
46, av. du Général de Gaulle
02200 SOISSONS
03 23 75 74 38
point.ecoute@ch-soissons.fr



CSST ACTES

6, av de l'Olivetto
06000 NICE
04 93 53 17 00



CAARUD YOZ

5, rue Jean-Jacques Rousseau
08000 Charleville Mézières
03 24 26 68 95
www.yozinfos.org



SLEEP'IN (PES 24h/24)

8, rue Marcel Sembat
13001 MARSEILLE
04 91 62 84 84



CENTRE AMPTA

39 A, rue Nationale
13001 MARSEILLE
04 91 91 50 52



CAARUD Bus 31/32 (7 j/7)

4, avenue Rostand
13003 MARSEILLE
04 95 04 56 06
Bus métha 7J / 7
06 13 93 40 18
bus3132@orange.fr



CAARUD 21

30, Bd de Strasbourg
21000 DIJON
06 88 22 39 18
caarud@addictions-sedap.fr
accueil 9, bd Jeanne D'Arc, DIJON



CAARUD SID'ARMOR

1, rue du Pont Chapet
22000 SAINT-BRIEUC
02 96 33 05 98
sidarmor@9business.fr



CSAPA SOLEA

2, place René Payot
25000 BESANÇON
03 81 83 03 32
solea@addsea.fr



LA TRE'V

26, rue Émile Zola
30600 VAUVERT
04 66 88 75 30
latrev@wanadoo.fr



CAARUD INTERMÈDE

Clémence Isaure
2 bis, rue Clémence Isaure
31500 TOULOUSE
05 34 45 40 40
laboutique42@hotmail.com



CAARUD LA CASE

2, rue des Étables
33000 BORDEAUX
05 56 92 51 89
lacase.rdr@orange.fr



CEID

24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 BORDEAUX
05 56 44 84 86
ceid@ceid.asso.fr



CAARUD RÉDUIRE LES RISQUES

5, rue Fouques
34000 MONTPELLIER
04 67 58 01 01
reduirelesrisques@wanadoo.fr
Sète : permanence de rue,
place Aristide Briand, de 16h à 18h
Accueil collectif réservé aux femmes



PASSERELLE 39

35, cours Sully
39000 LONS-LE-SAUNIER
03 84 24 66 83
passerelle39@wanadoo.fr



CSST/CAARUD RIMBAUD

11, place de l'Hôtel de Ville
42100 SAINT-ÉTIENNE
04 77 21 31 13



CAARUD LA PLAGES

2, rue des Tanneries
43000 LE PUY-EN-VELAY
04 71 04 94 47
laplage-cdpa43@wanadoo.fr



LA ROSE DES VENTS

32, rue Roger Salengro
44600 SAINT-NAZAIRE
02 40 01 96 12
asso.larosedesvents@wanadoo.fr



CAARUD ESPACE

40, rue Perrier
45200 MONTARGIS
02 38 28 77 80
espace.asso@wanadoo.fr



CAARUD 51

62, Esplanade Fléchambault
51100 REIMS
03 26 06 14 80
caarud-anpaa51@orange.fr
tous les jours sauf mercredi matin



CAARUD ENTR'ACTES

6 rue Offenbach
06000 NICE
04 93 16 00 49



L'ELF / CAARUD THC

6 rue des Guerriers
13604 Aix en Provence
04 42 96 44 52



LE CÈDRE BLEU

CSAPA
8, av de Bretagne
59000 LILLE
03 20 08 16 61
Fax : 03 20 08 16 69
SLEEP' IN
247, bd Victor Hugo
59000 LILLE 03 28 04 53 80
cedre.bleu@wanadoo.fr



CAARUD ASCODE

12, rue de la Tonnellerie, BP 52070
66011 PERPIGNAN Cedex
04 68 68 31 41
secret.ascode@free.fr



ESPACE INDÉPENDANCE

12, rue Kuhn 67000 STRASBOURG
03 88 52 04 04
contact@espace-independance.org



CAARUD ARGILE

69, av Aristide Briand 68200 MULHOUSE
03 89 59 87 60 argile@argile.fr



CAARUD 27

10 rue Chartraine 27000 Evreux
02 32 67 71 20 / 02 32 62 89 20
caarud27@hotmail.fr (13h-18 h lu, jeu, sam.)



CAARUD RUPTURES

36, rue Burdeau 69001 LYON
04 78 39 34 89 ruptures@wanadoo.fr



RADOT

3, rue de la Bannière 69000 LYON
06 67 43 01 08



ANPAA 83 - CSST

8, rue Pressencé 83000 TOULON
04 94 92 53 50
csstoulon@anpa.asso.fr



ANPAA 81

10 rue Anne Veaute 81100 Castres
05 63 71 24 74 / 06 30 56 02 55
Vendredi 9h-11h : accueil collectif femmes
13h30 à 17h30 : accueil mixte
Albi : lundi et jeudi : 13h30 à 17h30
17 rue Athon / Permanence à Lavaur :
mardi : 14h-17h 1 rue Safran



AVASTOFA

73, bd de Stalingrad 83500
LA-SEYNE-SUR-MER
04 98 00 25 05
avastofa@wanadoo.fr



INFOS - DOCS

CRIPS ÎLE-DE-FRANCE

Tour Maine-Montparnasse (4^e étage)
33, av du Maine, BP 53 / 75755 PARIS
Cedex 15 / 01 56 80 33 33 Fax : 01 56 80 33 00
www.lecrips-idf.net



Échange de seringues
et réduction
des risques





Substitution
CSST/CSAPA





Consultation
cannabis / jeunes
consommateurs


PARIS IDF

 **APS CONTACT**
28, rue de la verrière, BP 75 
77160 PROVINS / 01 64 08 99 47

 **BEAUREPAIRE (CAARUD)**
9, rue Beaurepaire 75010 PARIS
01 53 38 96 20
beaurepaire@charonne.asso.fr


 **BORÉAL (CAARUD) / LA TERRASSE**
64 ter, rue de Meaux 75019 PARIS
01 42 45 16 43

 **(CAARUD/CSST) GAÏA PARIS**
62 bis, rue Parmentier 75011 PARIS
01 77 72 22 00
accueil@gaia.easynetonline.net


 **(LA) CORDE RAIDE**
6, place Rutebeuf 75012 PARIS
01 43 42 53 00
lacorderaide@wanadoo.fr

 **(ASSOCIATION) CHARONNE**
3, quai d'Austerlitz 75013 PARIS
01 45 83 22 22
charonne@charonne.asso.fr


 **ÉMERGENCE**
6, rue de Richemont 75013 PARIS
01 53 82 81 70
urgence@imm.fr

 **ADAJE (CSST)**
9, rue Pauly 75014 PARIS
01 45 42 75 00 adaje.asos@adaje.org

 **BOUTIQUE 18**
58, blvd Ney 75018 PARIS
01 46 07 94 84


 **CSST SLEEP IN - SOS D.I.**
61 rue Pajol 75018 PARIS
01 42 09 55 99
sleepin18@group-sos.org

 **EGO (Espoir Goutte-d'Or)**
13, rue Saint-Luc 75018 PARIS
01 53 09 99 49 ego@ego.asso.fr

 **CSST CEDAT**
122, bd Carnot 78200 MANTES-LA-JOLIE
01 30 63 77 90
cedatmantes@ch-versailles.fr

 **CAARUD FRESSONNE**
3, rue Hoche 91260 JUVISY
01 69 06 06 06 / fressonne@yahoo.fr

 **LA FRATRIE**
20, av du Général Gallieni
92000 NANTERRE
01 41 37 68 68
lafratrie@wanadoo.fr

 **LE TRAIT D'UNION**
154, rue du Vieux Pont de Sèvres
92100 BOULOGNE
01 41 41 98 01
contact@oppelia.fr

 **CAARUD SIDA PAROLES**
8, rue Victor Hugo
92700 COLOMBES
01 47 86 08 90

 **LA MOSAÏQUE**
40 ter, rue Marceau
93100 MONTREUIL
01 48 57 02 06 brigittecervyussy@chim.fr

 **PROSES**
89 bis, rue Alexis Pesnon
93100 MONTREUIL 01 43 60 33 22


 **DROGUES ET SOCIÉTÉ**
42, rue Saint-Simon
94000 CRÉTEIL
01 48 99 22 14
drogues.et.societe@wanadoo.fr

 **VISA 94**
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
01 45 16 38 53
Port. 06 81 01 19 98
visa1@wanadoo.fr

 **MISSION XBT (Mdm)**
Analyse de produits
01 43 14 81 68
xbt@medecinsdumonde.net

 **MARMOTTAN (HÔPITAL)**
17, rue d'Armaillé 75017 PARIS
Tél. 01 45 74 00 04

 **CAARUD VILLE-HÔPITAL 77 SUD**
14, route de Montereau
77000 MELUN
01 64 10 06 24 / 06 77 81 50 50
caarud77sud@orange.fr

 **CAARUD ÉMERGENCES 77 NORD**
LCR Jules Raimu
allée Raimu 77200 TORCY
01 64 62 07 73 / 06 62 73 77 79
emergences.mlv@wanadoo.fr

AUTOSUPPORT - ENTRAÏDE

ASUD
204-206, rue de Belleville
75020 PARIS
01 71 93 16 48
asud@club-internet.fr
secretariat@club-internet.fr
droits_des_ud@asud.org

CAARUD ASUD (MARSEILLE)
52, rue du Coq 13001 MARSEILLE
Tél. administratif 04 91 90 03 70
équipe 04 91 68 87 06
asud.mars@wanadoo.fr

ASUD EURE
10 rue Chartraine
27000 Evreux
(Les lundi, jeudi et samedi de 13h
à 18h, le mardi de 14h à 17h).

ASUD NÎMES (CAARUD)
6 bis, rue Notre-Dame
30000 NÎMES
04 66 36 00 12
asudnimes@wanadoo.fr-

CORRESPONDANT ASUD À NANTES
Alain Termolle 02 53 45 51 04

ASUD LOIRET
2, cloître Saint-Pierre-Le-Puellier
45000 ORLÉANS
02 38 77 00 27
asud.loiret@wanadoo.fr

LE TIPI
26 A, rue de la Bibliothèque
13001 MARSEILLE, Tél. 04 91 92 53 11
tipi@letipi.org

I CARE
3, place du Cygne
67000 STRASBOURG
06 74 92 46 94
rambaud.b@wanadoo.fr

KEEP SMILING
3, rue Baraban 69006 LYON
Tél./fax : 04 72 60 92 66
Port. 06 78 37 66 89 / 06 78 37 16 26
info@keep-smiling.com

ACT UP-PARIS
45, rue Sedaine 75011 PARIS
Tél. 01 48 06 13 89

CIRC-PARIS
21 ter, rue Voltaire 75011 PARIS
www.circ-asso.net

TECHNO +
5, passage de la Moselle 75019 PARIS
06 03 82 97 19
tplus@technoplus.org



ADRESSES

CAARUD GÉRÉS PAR AIDES AUVERGNE/GRAND LANGUEDOC

AIDES Gard

24, rue Porte de France BP 183
30012 NÎMES Cedex 4
04 66 76 26 07
rdrcpp@aides30.org

AIDES Haute-Garonne

16, rue Etienne Billières 31300 TOULOUSE
05 34 31 36 60 aidesmp@aol.com

AIDES Béziers

20, avenue Joffre 34500 BÉZIERES
04 67 28 54 82
rdrcpp.aides34@orange.fr

AIDES Puy-de-Dôme

9, rue de la boucherie
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 99 01 01
aides63@aides63.org

SUD OUEST

AIDES Charente

10, rue Ludovic Trarieux
16000 ANGOULÊME
05 45 92 86 77
charente@aides.org
caarud16@aides.org

AIDES Béarn LE SCUD

4, rue Serviez 64000 PAU
05 59 83 92 93
gpenveyre@aides.org

AIDES Pays basque LE SCUD

3, avenue Duvergier de Hauranne
64100 BAYONNE 05 59 55 41 10
ppbernard@aides.org

AIDES Deux-Sèvres

16, rue Nambot 79000 NIORT
05 49 17 03 53
caarud79@orange.fr

AIDES Vienne

129, bd Pont Achard 86000 POITIERS
05 49 42 45 45
caarud86@aides.org

AIDES Haute-Vienne

55 rue Bobillot 87000 Limoges
05 55 06 18 19
haute-vienne@aides.org

GRAND OUEST

AIDES Finistère LOVER PAUSE

16, rue Alexandre Ribot 29200 BREST
02 98 80 41 27
lover.pause@wanadoo.fr

AIDES Ille-et-Vilaine INTERM'AIDES

43, rue St Hélier 35000 RENNES
02 23 40 17 42
intermaides@wanadoo.fr

AIDES Indre-et-Loire

6, avenue de la Tranchée 37100 TOURS
02 47 38 43 18
ch.caarud.37@gmail.com

AIDES Vendée

21, rue des primevères
85000 LA-ROCHE-SUR-YON
02 51 47 78 88
aides-vendee@wanadoo.fr

NORD OUEST / ÎLE-DE-FRANCE

AIDES Délégation de Paris

16-18, quai de la Loire
75019 PARIS 01 53 24 12 00
delegation75@aides.org
Accueil du lundi au vendredi 14h -18h

AIDES N.O.I.F. (Nord-Ile de France)

119 rue des Pyrénées 75020 PARIS
01 53 27 63 00
noif@aides.org

AIDES Nord-Pas-de-Calais

5, rue Court Debout 59000 LILLE
03 28 52 05 10
rdrcpp.aidesnpdc@orange.fr

AIDES Haute-Normandie

32, rue aux Ours 76000 ROUEN
02 35 07 56 56
aides.rouen@wanadoo.fr

AIDES Yvelines

26, rue Gassicourt 78200
MANTES-LA-JOLIE
01 34 97 97 70 aides78@aidesidf.com

AIDES Seine-Saint-Denis

14, passage de l'Aqueduc
93200 SAINT DENIS
01 41 83 81 60
aides93@aidesidf.com

AIDES Val d'Oise

23, boulevard du Général Leclerc
95100 ARGENTEUIL 01 39 80 34 34
aides95@aidesidf.com

GRAND EST

AIDES Doubs

3 rue Ronchaux 25000 BESANÇON
03 81 81 80 00
delegation25@aides.org

AIDES Meurthe-et-Moselle

15, rue saint Nicolas 54000 NANCY
03 83 35 32 32
delegation54@aides.org

AIDES Moselle

45, rue Sente à My 57000 METZ Cedex I
03 87 75 10 42
delegation57@aides.org

AIDES Nièvre

9, rue Gambetta 58000 NEVERS
03 86 59 09 48
caarud58@aides.org

AIDES Bas-Rhin

21, rue de la Première Armée
67000 STRASBOURG
03 88 75 73 63
delegation67@aides.org

AIDES Haut-Rhin

27, avenue de Colmar 68100 MULHOUSE
03 89 45 54 46
delegation68@aides.org

AIDES 88

3 rue du Chapitre 88000 ÉPINAL
03 29 35 68 73
mderouault@aides.org

RHÔNE-ALPES / MÉDITERRANÉE

AIDES Ardèche

2, place champ du lavoir 07200 AUBENAS
04 75 93 29 29
aidesardeche@wanadoo.fr

AIDES Isère

8, rue du sergent Bobillot 38000 GRENOBLE
04 76 47 20 37
rdr.aides38@gmail.com

AIDES Var

2, rue Baudin 83000 TOULON
04 94 62 96 23
aides.var@orange.fr

AIDES Vaucluse LA BOUTIK

41, rue du portail Magnanen
84000 AVIGNON
04 90 86 80 80
aides84avignon@wanadoo.fr

Faut-il
avoir peur
des addictions?

**1^{ères} journées nationales
de la Fédération Addiction**

**Les 19 et 20 mai 2011
à Lyon**



T. 01 42 28 83 32

Fédération Addiction
issue de la fusion



www.anitea.fr



www.alcoologie.org

